







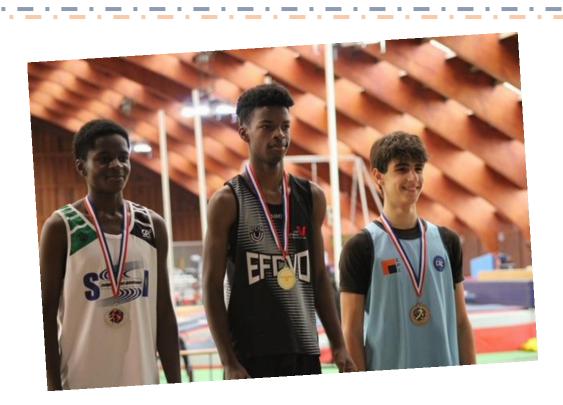








# LIVRET HIVERNAL 2024











#### **GENERALITES**

Page 3 Le mot du Président Page 4 Calendrier hivernal

Page 6 Tarifs et Modalités d'engagement

Page 8 Minima d'Engagements Page 9 Montées de barres

#### SAISON DE CROSS COUNTRY

Page 10 Championnats Île-de-France de relais-cross

Page 11 Championnats Régionaux de cross
Page 14 Championnats Île-de-France de cross

#### SAISON EN SALLE

Page 18 Championnats Régionaux en salle ES-SE + 800/1500m TC
Page 19 Championnats Île-de-France d'Epreuves Combinées
Page 21 Championnats Régionaux en salle Cadets - Juniors

Page 22 Championnats Île-de-France en salle Espoirs – Seniors +

800/1500+3000m TC

Page 23 Championnats Île-de-France en salle Cadets - Juniors

#### EPREUVES HIVERNALES EN PLEIN AIR

Page 24 Critérium Hivernal des Lancers Longs

#### **EPREUVES BENJAMINS/MINIMES**

Page 25 Match Interdépartemental de Cross Benjamins - Minimes Page 26 Championnats Île-de-France d'Epreuves Combinées B-M

Page 27 Challenge Anne Graffard – Dynamic Athletic

#### **COMMISSIONS REGIONALES**

Page 28 Commission Régionale de Marche

Page 29 Commission Régionale des Athlètes Masters Page 30 Calendrier des Comités Départementaux

Page 32 Barèmes de classement

Page 36 Qualifications aux Championnats de France

\_\_\_\_\_



#### **L'EDITO**

2023 / 2024: UN HIVER EN SALLE CATASTROPHIQUE.



Alors que nous devrions être en ordre de marche vers la préparation de nos athlètes pour un été 2024 historique, nous sommes dans des difficultés immenses à la suite de la non-disposition de la salle d'EAUBONNE. En effet, le directeur du CDFAS a décidé de supprimer l'Athlétisme de la halle Diagana aux profits des deux pôles de sports collectifs (hand-ball et basket).

La suppression de l'athlétisme est la résultante de travaux sur les gymnases des sports collectifs et de ce fait, et dans un amateurisme le plus total, cet individu décide de virer le premier des sports olympiques (pôle, entrainement et compétitions) et ceci avec des mensonges continuels quant à la date de reprise; nous sommes passés de mi-novembre à « fermé tout l'hiver ».

Toute l'équipe de la LIFA est sur le pont pour trouver des solutions vers des salles extérieures à l'Île-de-France mais le mal est fait. Je ne veux pas aller plus loin sur ce massacre de l'athlétisme hivernal car une ligne de plus serait trop d'honneur envers le personnage qui dirige cette opération ; laissons-le dans sa médiocrité et son amateurisme.

Un problème ne venant jamais seul, nous avons dû composer avec une décision unilatérale de la direction générale de notre fédération de placer le meeting de Bercy, le dimanche 11 février, jour des championnats d'Île-de-France de cross-country (le plus important derrière les championnats de France). Nous avons donc été obligé de déplacer notre cross d'une semaine et malheureusement s'implanter au beau milieu des vacances scolaires. L'athlé spectacle est prioritaire sur l'athlé de terrain ? Il semble que oui.

Nous allons donc essayer (salariés, élus, entraineurs) de faire au mieux, et soyez assurés, chers amis, que notre priorité reste d'être au service des athlètes, des plus jeunes aux plus anciens, au service des clubs du plus petit au plus grand et que l'Athlétisme Francilien au travers de la LIFA, sortira encore plus fort de cette adversité.

Jean-Jacques GODARD Président de la Ligue de l'Île-de-France d'Athlétisme.

# CALENDRIER DES COMPETITIONS HIVERNALES LIFA 2024

(au 13 novembre 2023)

Saison Hive	ernale	
	Date limite Championnats Départementaux en salle	
	Date limite Championnats Départementaux d'Epreuves Combinées en salle	
06/01/2024	Championnats Régionaux ES-SE -en salle J1	Nogent-sur-Oise
06/01/2024	Championnats Régionaux de 800-1500m en salle	Nogent-sur-Oise
07/01/2024	Championnats Régionaux ES-SE en salle J2	Paris-INSEP
13/01/2024	Championnats Régionaux de Marche	Val de Rueil
13-14/01/2024	Championnats IDF EC en salle	Val de Rueil
14/01/2024	Championnats Régionaux de 200m-400m CA-JU en salle	Val de Rueil
14/01/2024	Date limite Championnats Départementaux de cross	
20-21/01/2024	Critérium LIFA Hivernal de lancers long + LL Masters (1er tour)	Maisons-Alfort
28/01/2024	Championnats Régionaux Cadets Juniors en salle	Paris-INSEP
28/01/2024	Championnats Régionaux de cross-country - IDF Zone Ouest	Clamart
28/01/2024	Championnats Régionaux de cross-country - IDF Zone Est	Aulnay-sous-Bois
03/02/2024	Championnats d'IDF Espoirs-Seniors J1	Paris-INSEP
03-04/02/2024	Critérium LIFA Hivernal de lancers long (2ème tour)	Bois d'Arcy
04/02/2024*	Championnats d'Île-de-France de Marche	Nogent-sur-Oise
04/02/2024	Championnats d'IDF Espoirs-Seniors + IDF 800-1500-3000	Nogent-sur-Oise
10/02/2024	Championnats IDF CA-JU en salle	Nogent-sur-Oise
11/02/2024	Championnats IDF CA-JU en salle	Paris-AccorArena
17/02/2024	Championnats d'Île-de-France Masters	Nogent sur Oise
18/02/2024	Championnats d'Île-de-France de cross	Nemours
18/02/2024	Match Interdépartemental de cross Benjamins/Benjamines	Nemours
03/03/2024	Meeting de Printemps en salle + Match Interdépartemental en salle	Annulée
03/03/2024	Critérium de Printemps - Epreuve de durée	Lieu à définir
23-24/03/2024	Championnats d'Île-de-France d'Epreuves Combinées en salle B/M	INSEP (à confirmer

<sup>\*</sup>à confirmer

## Compétitions en salle 2024

Compte tenu de l'annonce tardive de la non-disponibilité du CDFAS à Eaubonne, la LIFA a été contrainte de modifier les implantations des compétitions en salle.

La situation des installations sportives dans notre région offrant peu de solutions de replis, la LIFA a été dans l'obligation d'implanter certaines compétitions en dehors de la région francilienne afin de permettre aux athlètes de défendre leur chance de qualification pour les Championnats de France.

Dans la mesure du possible, la CSO a essayé de maintenir des compétitions hivernales à deux tours (Régionaux – Inter régionaux). Néanmoins, les conditions de qualifications aux Championnats organisés par la LIFA se sont alignées sur les modalités de la saison estivale 2023. Les qualifications se feront aux bilans et les performances réalisés en Meetings seront donc prises en compte pour les qualifications.

## CATEGORIES AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 SAISON HIVERNALE 2023 – 2024

MASTERS	1989 et avant
SENIORS	1990 à 2002
ESPOIRS	2002 à 2004
JUNIORS	2005 – 2006
CADETS	2007 – 2008
MINIMES	2009 – 2010
BENJAMINS	2011 – 2012
POUSSINS	2013 – 2014
EVEIL ATHLETIQUE	2015 – 2017
BABY ATHLE	2018 et après

## **CATEGORIES MASTERS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023**

MASTERS 10	1939 et avant
MASTERS 9	1940 - 1944
MASTERS 8	1945 - 1949
MASTERS 7	1950 - 1954
MASTERS 6	1955 – 1959
MASTERS 5	1960 – 1964
MASTERS 4	1965 – 1969
MASTERS 3	1970 – 1974
MASTERS 2	1975 – 1979
MASTERS 1	1980 – 1984
MASTERS 0	1985 – 1989

# TARIF DES ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS LIFA

Extrait de la Circulaire Financière LIFA 2023-2024

	<u>Normal</u>	<u>Tardif</u>
ENGAGEMENT AUX EPREUVES LIFA		
Epreuves Individuelles	5,00 €	20,00 €
Demande de qualification exceptionnelle	50,00€	
(par athlète et par épreuve, acceptée ou refusée, remboursée si finaliste)		
Forfait non annoncé ou non justifié (piste et salle)		30,00€
Forfait non annoncé ou non justifié (cross)		10,00€
Engagements athlètes hors LIFA	10,00 €	25,00 €
Relais	5,00 €	20,00€
CROSS – Engagement	5,00 €	20,00 €
INTERCLUBS - Engagement par équipe	40,00 €	
Droit d'appel	100,00 €	

## **MODALITES D'ENGAGEMENTS**

Les qualifications aux Championnats d'Île-de-France se font désormais au bilan sur l'ensemble des compétitions se déroulant sur la période définie pour chacune des compétitions. Afin de se qualifier les athlètes devront avoir réalisés à minima la performance plancher de leur catégorie. Pour chaque Championnats, un quota de qualification sera déterminé par la CSO. Les athlètes ayant réalisés les performances planchers mais se trouvant au-delà des quotas, seront placés sur une liste d'attente. Les listes seront actualisées quotidiennement en fonction des désistements jusqu'au Jeudi (10h00) précédent la compétition. Ces engagements sont gratuits et aucune démarche du club n'est nécessaire.

#### Participation aux Championnats "départementaux ou de zones"

Les athlètes devront participer aux Championnats de leur département d'origine, A titre dérogatoire un athlète peut demander à participer hors de sa zone d'origine, dans ce cas il faut que la demande soit justifiée et que comité département d'origine accorde la demande de dérogation et que celui d'accueil accepte cette demande.

Demande d'engagement tardive: Les demandes d'engagements sur la base de performances réalisés après la date limite seront considérées comme étant des demandes d'engagements tardives. Ces demandes devront être envoyées par e-mail à la CSO sur le formulaire d'engagement spécifique. D'une manière générale, toute demande d'engagement déposée après la date limite propre à chaque championnat sera considérée comme étant un engagement tardif (coût 20,00€). Aucun engagement ne pourra être pris en compte dans les 48 heures précédant le championnat. Les demandes tardives recevables seront placées en liste d'attente de manière à respecter les quotas de qualification. Toute demande incomplète sera automatiquement refusée.

**Demandes de qualification exceptionnelle :** Elles devront être rédigées sur le formulaire d'engagement LIFA et être dûment justifiées. Chaque demande devra être accompagnée d'un chèque de caution ou d'un prélèvement sur le compte du club de 50,00€. La caution sera restituée si l'athlète termine dans les 8 premiers ou si l'athlète réalise une performance qualificative aux championnats de France.

**Forfait** : Tout athlète qualifié et déclarant forfait sur une épreuve devra en avertir la LIFA avant la date spécifiée pour chaque championnat. Le désengagement est effectué par le club sur le site internet de la LIFA.

Pour chaque championnat, la liste des athlètes qualifiés sera disponible sur <a href="http://lifa-athle.fr">http://lifa-athle.fr</a>.

**Non-participation aux finales :** à l'issue des séries, les athlètes qualifiés pour les finales, mais qui ne souhaitent pas y participer, sont priés d'en avertir le secrétariat de la compétition. Dans ce cas uniquement, les dispositions visant à l'exclusion de l'athlète pour non-participation ne seront pas appliquées (règle F.142.4 du Règlement Sportif – FFA).

En amont de chaque championnat, la CSO publiera un règlement technique, diffusé sur <a href="http://lifa-athle.fr">http://lifa-athle.fr</a>, comprenant notamment les modes de qualifications pour les finales et les différentes montées de barre.

#### **AUTORISATION DE SORTIE DE LIGUE**

Pour les épreuves sur piste et en salle, si un athlète de votre club souhaite participer à des championnats départementaux, régionaux ou interrégionaux en dehors de l'Île de France, il n'est pas nécessaire de solliciter une autorisation de sortie de ligue auprès de la LIFA.

#### ATHLETES LICENCIES DANS DES CLUBS EXTERIEURS À LA LIFA

- 1 Les athlètes licenciés dans des clubs extérieurs à la LIFA ont la possibilité de participer aux différentes compétitions organisées par la LIFA dans la limite des quotas fixés pour les athlètes hors LIFA.
- 2 Ils devront respecter les minima d'engagement spécifiques à chaque compétition.
- 3 Il est obligatoire d'utiliser le formulaire d'engagement aux épreuves LIFA. Les engagements par liste ou par e-mail ne seront pas pris en compte. Attention : les engagements seront déposés par le club (soit par le Président, soit par le Secrétaire Général).
- 4 Il conviendra de respecter les délais d'engagement et de forfait propres à chaque compétition sous peine d'être pénalisé de la même manière que les athlètes LIFA
- 5 Tarifs financiers: voir tableau en haut de page.

# PERFORMANCES PLANCHERS CHAMPIONNATS REGIONAUX EN SALLE

	Seniors H	Espoirs H	Juniors H	Cadets
50 m	6"40	6"45	6"55	6"60
60 m	7"40	7"45	7"45	7"60
200 m	23"55	23"75	24"00	24"40
400 m	53"30	54"20	55"00	57"00
800 m	2'05"00	2'06"00	2'08"00	2'11"00
1500 m	4'21"00	-	-	-
50m Haies	8"30	8"80	8"80	8"20
60m Haies	9"50	10"00	10"00	9"40
Hauteur	1m80	1m75	1m70	1m65
Perche	3m90	3m50	3m30	3m10
Longueur	6m20	6m00	5m95	5m80
Triple saut	12m80	12m00	11m90	11m80
Poids	11m30	9m00	10m00	10m80
	Seniors F	Espoirs F	Juniors F	Cadettes
50 m	7"65	7"65	7"65	7"65
60 m	8"70	8"70	8"70	8"70
200 m	28"15	28"15	28"15	28"00
400 m	67"50	67"50	67"50	67"50
800 m	2'32"00	2'36"00	2'36"00	2'38"00
1500 m	5'25"00	-	-	-
50m Haies	9"65	9"65	9"65	9"05
60m Haies	11"00	11"00	11"00	10"45
Hauteur	1m40	1m40	1m40	1m40
Perche	2m20	2m20	2m20	2m20
Longueur	4m80	4m80	4m75	4m70
Triple saut	9m60	9m60	9m60	9m60
Poids	9m00	8m00	8m00	9m50

# PERFORMANCES PLANCHERS CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE EN SALLE

	Seniors H	Seniors H Espoirs H		Cadets H
60 m	7"30	7"35	7"45	7"55
200 m	23"15	23″30	23"70	24"10
400 m	52"00	53"10	54"00	56"00
800 m	2'02"00	2'04"00	2'05"50	2'08"50
1500 m	4'12"00	-	-	-
60 m Haies	9"30	9"80	9"50	9"10
Hauteur	1m85	1m75	1m75	1m70
Perche	4m20	3m70	3m50	3m30
Longueur	6m45	6m20	6m10	6m00
Triple saut	13m35	12m20	12m10	12m00
Poids	11m70	11m70 10m00		11m10
	Seniors F	Espoirs F	Juniors F	Cadettes F
60 m	8"50	8"50	8"50	8"50
200 m	27"00	27"35	27"55	27"85
400 m	63"50	65"50	66"00	66"50
800 m	2'28"00	2'34"00	2'34"00	2'35"00
1500 m	5'10"00	-	-	-
60 m Haies	10"20	10"80	10"60	9"95
Hauteur	1m50	1m45	1m45	1m45
Perche	2m80	2m40	2m20	2m20
Longueur	5m00	4m90	4m85	4m85
Triple saut	11m00	10m20	10m20	10m10
Poids	9m60	8m50	8m50	9m70

## **MINIMAS CHAMPIONNATS DE MARCHE**

#### **REGIONAUX**

		5000	m		3000 m			
	SEM	ESM	JUM	CAM	SEF	ESF	JUF	CAF
Minima E	28′15"00	29′00"00	31′00"00	33′00"00	20′15"00	21′00"00	22′00"00	23′00"00
Minima D	26′15"00	28′00"00	29′00"00	30′00"00	18′30"00	19′30"00	20′30"00	22′00"00

#### **ÎLE-DE-FRANCE**

		500	0 m		3000 m			
	SEM	ESM	JUM	CAM	SEF	ESF	JUF	CAF
Minima E	27′30"00	28′30"00	29′30"00	31′00"00	18′15"00	20′00"00	21′00"00	22′00"00
Minima A	25′45"00	26′30"00	27′00"00	28′00"00	16′30"00	17′15"00	18′00"00	18′30"00

# **MONTEES DE BARRE**

#### Montées de barre recommandées lors des championnats départementaux

HAUTEUR F	HAUTEUR FEMMES (Ca, Ju, Es, Se)											
	1m40	1m45	1m50	1m54	1m57	1m60	1m63	1m66	1m69	1m71	1m73	
HAUTEUR H	OMMES	S (Ca, J	u, Es, S	e)								
	1m65	1m70	1m75	1m80	1m85	1m89	1m92	1m95	1m98	2m01	2m04	2m06
PERCHE FEI	MMES (	Ca, Ju,	Es, Se)									
	2m20	2m40	2m60	2m80	3m00	3m10	3m20	3m30	3m40	3m50	3m60	3m70
PERCHE HO	MMES (	(Ca, Ju,	Es, Se)									
	3m10	3m30	3m50	3m70	3m90	4m00	4m10	4m20	4m30	4m40	4m50	4m60
	4m70	4m80	4m90	5m00	5m05							



# SAISON DE CROSS-COUNTRY

### CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE RELAIS - CROSS Dimanche 3 décembre 2023 - Cross National des Mureaux / Île-de-France

Ce championnat comprend deux épreuves :

- Relais Cross 4 x 2000 m mixte moins de 20 ans (Cadets-Juniors);
- Relais Cross 4 x 2000 m mixte toutes catégories à partir de Juniors.

#### Article 1 - Engagement:

Les engagements se font en remplissant le formulaire d'engagement au Championnat d'Île-de-France de Relais Cross 2024 disponible sur le lite de la LIFA. Le formulaire est à envoyer par mail à <a href="mailto:cross@athleif.org">cross@athleif.org</a> avant le lundi 27 novembre à 12h00.

La composition d'équipe inscrite sur le formulaire devra être respectée le jour du championnat, l'attribution des dossards se basant sur ce formulaire.

#### **Article 2 – Composition d'équipe :**

Les équipes seront composées de quatre athlètes avec l'obligation d'avoir deux (2) féminines et deux (2) masculins. L'ordre des coureurs est imposé : masculin-féminin-masculin-féminin les années paires et féminin-masculin-fémin

#### Equipe moins de 20 ans (U20)

L'équipe pourra se composer d'athlètes des catégories cadets et juniors mais chaque équipe a l'obligation d'avoir au moins un (1) cadet ou une (1) cadette.

#### **Equipe Toutes Catégories (TC)**

L'équipe pourra se composer d'athlètes de la catégorie junior à la catégorie master.

Si une modification d'équipe doit avoir lieu, vous devez envoyer la nouvelle composition par mail à <u>cross@athleif.org</u> avant le **mercredi 29 novembre 12h00**. Passé ce délai, la modification sera à effectuer au moins une (1) heure avant la course le jour du championnat.

#### **Article 3 - Classement:**

Pour chacune des épreuves, les trois (3) premiers clubs constitueront le podium des Championnats d'Île-de-France de relais-cross.

Une médaille sera remise aux quatre (4) athlètes des trois (3) premières équipes.

Les résultats ne seront validés définitivement qu'après vérification de la CRR LIFA.

#### Article 4 – Athlètes mutés et/ou étrangers :

Conformément à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la FFA une équipe ne peut avoir plus d'un (1) muté et/ou étranger.

#### Article 5 - Retrait des dossards :

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

#### **Article 6 - Réclamation :**

Les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant la mise en ligne du classement.

#### Article 7 - Qualifications aux Championnats de France:

Ce championnat est qualificatif pour les Championnats de France de la discipline.

Nombre d'équipes franciliennes aux Championnats de France :

Relais U20 : 4 équipes Relais TC : 6 équipes

# 1/4 DE FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS COUNTRY CHAMPIONNATS REGIONAUX DE CROSS COUNTRY Dimanche 28 janvier 2024

- ZONE OUEST (78-91-92-95) : Stade de la Plaine ; Clamart (92)

- ZONE EST (75-77-93-94): Stade de la Rose des Vents; Aulnay-sous-Bois (93)

#### Article 1 - Qualifications:

Nombre d'athlètes qualifiés par course :

CATEGORIES	NOMBRE D'ATHLETES
MINIMES FILLES	200
MINIMES HOMMES	200
CADETTES	200
CADETS	200
JUNIORS FILLES	150
JUNIORS HOMMES	150
CROSS COURT FEMMES	180
CROSS COURT HOMMES	180
CROSS LONG ELITE FEMMES	250
CROSS LONG ELITE HOMMES	250
MASTERS HOMMES	250

Pour être qualifié aux championnats régionaux, l'athlète doit avoir une licence compétition le jour de son championnat départemental. Dans le cas contraire, le club de l'athlète devra effectuer un changement de licence et une demande de qualification.

#### 1.1 - A titre individuel :

Sont qualifiés les athlètes classés aux Championnats Départementaux de Cross-country selon les critères suivants :

DEPT Course	78	91	92	95	75	77	93	94
MINIMES FILLES	60	50	45	45	40	60	40	60
MINIMES HOMMES	50	55	55	40	45	60	35	60
CADETTES	70	65	35	35	50	55	45	50
CADETS	70	50	55	35	55	60	45	35
JUNIORS FILLES	60	45	35	35	35	55	35	40
JUNIORS HOMMES	50	40	40	35	35	50	35	35
CROSS COURT FEMMES	40	45	60	40	55	35	35	60
CROSS COURT HOMMES	35	35	65	45	50	35	60	40
CROSS LONG-ELITE FEMMES	90	70	65	35	85	70	35	60
CROSS LONG-ELITE HOMMES	75	65	75	40	90	55	40	65
MASTERS HOMMES	90	60	65	35	50	75	50	75

Si le premier des catégories M2 a M10 des courses « Masters Hommes » et « Cross Long-Elite femmes » de chaque département ne sont pas dans les quotas de qualifications, ils seront ajoutés aux qualifiés.

Pour les courses « Cross long-Elite hommes » et « Cross Long-Elite femmes », les quotas indiqués inclus les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et M0 pour les hommes et Espoirs, Seniors et Masters pour les femmes.

#### Mode de calcul

Le nombre d'athlètes qualifié par département s'obtient en fonction :

- 1- De la moyenne des arrivants aux championnats régionaux des trois dernières années (hors 2021).
- 2- Pour atteindre le quota d'athlètes qualifiés on applique à chaque course et pour chaque département un coefficient multiplicateur.
- 3- Un département ne peut pas avoir moins de 35 qualifiés par courses.

#### 1.2 - Qualifications par équipes :

À l'issue des Championnats Départementaux, il n'y a pas de qualification par équipes pour les Championnats Régionaux.

#### Article 2 - Demandes de repêchage :

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage 2024 (remplir un formulaire par épreuve et par athlète) se trouvant sur le site de la LIFA.

Ces demandes sont à déposer auprès du responsable départemental le jour des Championnats Départementaux ou à envoyer à la LIFA (<u>cross@athleif.org</u>) au plus tard **le jeudi 18 janvier à 12h00** (heures de réception du mail faisant foi).

#### Toutes les demandes de repêchage sont payantes :

- Demande classique : cinq euros (5 €)
- Demande tardive : vingt euros (20 €)

Les personnes ayant participé à une course Running le même jour que leur Championnat Départemental ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats Régionaux.

#### 2.1 - Demandes de repêchage à titre individuel :

Toute demande de repêchage devra être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Départementaux. Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification.

Aucun athlète licencié hors de la LIFA ne sera autorisé à participer à ce championnat.

#### 2.2 - Athlètes de niveau National 4 ou plus :

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2023 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les Championnats Régionaux. Ces derniers devront faire parvenir un formulaire de demande de repêchage avant **le jeudi 18 janvier à 12h00** (heures de réception du mail faisant foi).

#### Article 3 - Demandes de changement cross court – cross long :

Toute demande de changement pour un athlète qualifié sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats Régionaux (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) est gratuite. Il faudra remplir le document « Demande de changement Cross Court-Cross long » et le renvoyer avant **le jeudi 18 janvier à 12h00.** 

Le nombre de changement cross court-cross long est limité à un changement par athlète et par saison.

Les athlètes ayant participé à la fois au cross court et au cross long lorsque les dates le permettent, devront choisir la course dans laquelle ils participeront aux régionaux. Sans choix de leur part, ils ne seront pas qualifiés.

#### Article 4 - Modalités de qualifications :

Les Comités Départementaux communiqueront à la LIFA pour **le lundi 15 janvier avant 12h00**, leurs résultats traités sous Logica Cross-Route, en envoyant le fichier.nxtr par email à <u>jean-sebastien.betrancourt@athleif.org.</u>

Les départements organisant leurs championnats de cross-court à un autre moment que leurs championnats « classiques » devront envoyer un seul fichier de qualifiés à la LIFA. Si des athlètes apparaissent à la fois sur le cross court et cross long, ils ne seront pas qualifiés conformément à l'articles 3.

La liste des qualifiés sera arrêtée, à l'issue des Championnats Départementaux, par la CRR LIFA lors de la réunion de qualification du **jeudi 18 janvier**.

Les clubs auront jusqu'au lundi 22 janvier 9h00 pour désengager leurs athlètes.

#### **Article 5 - Retrait des dossards :**

Le jour des championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète. Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

#### Article 6 - Classements:

Les résultats ne seront validés définitivement qu'après vérification par la CRR LIFA.

Les réclamations devront être formulées dans les trente (30) minutes suivant l'édition du classement.

Dans les cross court seuls les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et Masters sont autorisés à participer.

#### 6.1 – Classement par équipes :

Il n'y aura pas d'équipe constituée au départ. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra quatre (4) pour toutes les catégories, sous réserve que le nombre d'athlètes mutés et/ou étrangers défini à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la F.F.A. ne dépasse pas un (1).

Une équipe seconde pourra être éventuellement classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage du sixième athlète de la première équipe.

Seules les douze (12) premières équipes de chaque course et de chaque zone auront droit à un box au départ des championnats d'Île-de-France de cross-country. Le nombre de box est limité à un (1) par club et par course.

#### **Article 7 – Athlète non-partant :**

Afin d'éviter une perte de dossard, de puce et d'améliorer la responsabilisation des clubs et de leurs athlètes, les clubs ayant des athlètes non-partant à un championnat recevront une pénalité de dix euros (10 €) par athlètes non partant. Les athlètes envoyant un justificatif médical dans un délai de 8 jours après le championnat ne seront pas pénalisés.

Un athlète est considéré non-partant s'il ne prend pas le départ de sa course et qu'il figure sur la liste de départ.

#### Article 8 - Podium:

#### 8.1 - Podium individuel

Une médaille sera remise aux :

- Trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses ;
- Trois (3) premiers Espoirs des cross long élite hommes et femmes ainsi que des cross court hommes et femmes ;
- Trois (3) premiers M0 des Cross long-Elite hommes et Cross long-Elite Femmes ;
- Trois (3) premiers Masters de la course Masters et Cross long-Elite Femmes ;
- Une médaille sera remise du premier M2 au premier M10 des courses Masters et Cross long-Elite Femmes.

#### 8.2 - Podium par équipe

Une médaille sera remise aux six (6) coureurs de la première équipe de chaque course.

#### Article 9 - JURY

Pour une organisation optimale, chaque comité départemental devra fournir **un minimum de huit (8) juges**. Cette liste devra être communiqué en même temps que les fichiers nxtr des championnats départementaux, **lundi 15 janvier avant 12h00** à <u>jean-sebastien.betrancourt@athleif.org.</u>

#### **DATES CLES**

Lundi 15 janvier	Mise en ligne des qualifiés à l'issue des championnats départementaux
Jeudi 18 janvier	Date limite des demandes de qualification classique à 12H00
Vendredi 19 janvier	Mise en ligne des qualifiés repêchés
Lundi 22 janvier	Date limite de désengagement à 9h00
Mercredi 24 janvier	Date limite des demandes de qualification tardive à 12h00

# 1/2 FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS COUNTRY CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE DE CROSS COUNTRY Dimanche 18 février 2024 — Nemours

#### Article 1 - Qualifications:

#### 1.1 - A titre individuel

Sont qualifiés les athlètes classés aux Championnats Régionaux selon les critères suivants :

Nombre d'individuels qualifiés par zone :

ZONE/ COURSES	EST	OUEST
MINIMES FILLES	131	119
MINIMES HOMMES	126	124
CADETTES	131	119
CADETS	119	131
JUNIORS FILLES	127	123
JUNIORS HOMMES	119	131
CROSS COURT FEMMES	141	109
CROSS COURT HOMMES	131	119
CROSS LONG ELITE FEMMES	167	108
CROSS LONG ELITE HOMMES	150	125
MASTERS HOMMES	170	105

Si le premier des catégories M2 a M10 des courses « Masters Hommes » et « Cross Long-Elite femmes » de chaque quart de finale ne sont pas dans les quotas de qualifications, ils seront ajoutés aux qualifiés.

Pour les courses « Cross long-Elite hommes » et « Cross Long-Elites femmes », les quotas indiqués inclus les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et M0 pour les hommes et Espoirs, Seniors et Masters pour les femmes.

#### Mode de calcul:

Le nombre d'athlètes qualifié par zone s'obtient en fonction :

- 1- De la moyenne des arrivants aux championnats d'Île-de-France des trois dernières années (hors 2021).
- 2- Pour atteindre le quota d'athlètes qualifiés on applique à chaque course et pour chaque zone un coefficient multiplicateur (le coefficient est identique pour les deux zones).

#### 1.2 - Par équipes

À l'issue des Championnats Régionaux, il n'y a pas de qualification par équipes pour les Championnats d'Île-de-France.

#### Article 2 - Demandes de repêchage :

Il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage 2024 (remplir un formulaire par épreuve) se trouvant sur le site de la LIFA. Ces demandes sont à déposer le jour des Championnats Régionaux auprès du responsable CRR ou à envoyer à la LIFA au plus tard **le lundi 5 février à 12h00** à <u>cross@athleif.org</u> (heure de réception du mail faisant foi).

Toutes les demandes de repêchage sont payantes :

- Demande classique : cinq euros (5 €)
- Demande tardive : vingt euros (20 €)
- Demande exceptionnelle : cinquante euros (50 €)

Toute demande de repêchage devra être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux Championnats Régionaux.

Les demandes sans aucun motif et sans justificatif (certificat médical, certificat de travail, etc.) ne seront pas examinées par la commission de qualification.

Aucun athlète licencié hors de la LIFA ne sera autorisé à participer à ce championnat.

#### 2.1 - Demandes de repêchage à titre individuel

Seules les personnes ayant participé aux Championnats Départementaux pourront demander un repêchage individuel aux Championnats d'Île-de-France de cross-country. Les athlètes ne remplissant pas cette condition devront formuler une demande de qualification exceptionnelle (à partir de la catégorie Junior) justifiée par le niveau sportif de

\_\_\_\_\_

<u>l'athlète</u>. La ligue prélèvera cinquante euros (50 €) sur le compte du club si l'athlète ne se classe pas dans les 20 premiers arrivants des Championnats d'Île-de-France de cross-country.

Les personnes ayant participé à une course Running le même jour que leurs Championnats Régionaux ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats d'Île-de-France de cross-country.

#### 2.2- Demande de repêchage au titre d'un complément d'équipe.

Les clubs ayant quatre (4) ou cinq (5) athlètes qualifiés individuellement à l'issue des Championnats Régionaux peuvent demander le repêchage d'un (1) à deux (2) athlètes. Cette mesure ne s'applique pas aux clubs ayant six (6) athlètes ou plus de qualifiés, car ils ont déjà le nombre d'athlètes suffisant pour former une équipe.

Les demandes de complément d'équipe devront être justifiées par le niveau sportif de l'athlète (l'athlète doit avoir le niveau sportif du dernier qualifié de sa course). Ces demandes sont gratuites.

#### 2.3 - Athlètes de niveau National 4 ou plus :

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2023 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les Championnats d'Île-de-France. Ces derniers devront faire parvenir un formulaire de demande de repêchage avant **le lundi 5 février à 12h00** (heures de réception du mail faisant foi).

#### Article 3 - Demandes de changement cross court - cross long :

Toute demande de changement pour un athlète qualifié sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des Championnats Régionaux (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) est gratuite. Il faudra remplir le document « Demande de changement Cross Court-Cross long » et le renvoyer avant **le lundi 5 février** à **12h00.** 

Le nombre de changement cross court-cross long est limité à un changement par athlète et par saison.

#### Article 4 - Modalités de qualifications :

La liste des qualifiés sera arrêtée, à l'issue des Championnats Régionaux, par la CRR lors de la réunion de qualification du **mardi 6 février**.

Les clubs auront jusqu'au mercredi 14 février 9h00 pour désengager leurs athlètes.

#### **Article 5 - Retrait des dossards :**

Le jour des Championnats, chaque responsable de club doit retirer l'enveloppe contenant l'ensemble des dossards pour son club.

Les dossards à puces sont affectés à une course et à un athlète.

Ils ne peuvent être utilisés dans une autre course ou par une autre personne sous peine de disqualification.

#### **Article 6 – Répartition des box :**

La répartition des box sur la ligne de départ pour les équipes se fera de la manière suivante :

Les numéros impairs seront attribués aux 12 premières équipes de la zone Ouest, les numéros pairs seront attribués aux 12 premières équipes de la zone Est.

#### Exemple:

- La première équipe de la course Elite Femmes de la zone Ouest aura le box n°1
- La première équipe de la course Elite Femmes de la zone Est aura le box n° 2

#### **Article 7 – Classement:**

Les résultats seront validés définitivement qu'après vérification par la CRR LIFA.

Dans un souci, d'efficacité, les réclamations devront être formulées dans les 30 minutes suivant l'édition du classement.

Dans les cross court seuls les athlètes des catégories Espoirs, Seniors et Masters sont autorisés à participer.

#### 7.1 – Classement par équipes :

Il n'y aura pas d'équipe constituée au départ. Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra quatre (4) pour toutes les catégories, sous réserve que le nombre d'athlètes mutés et/ou étrangers défini à l'article 3.2.1.5 des Règlements Généraux de la F.F.A. ne dépasse pas un (1).

Une équipe seconde pourra être éventuellement classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage du sixième athlète de la première équipe.

#### **Article 8 – Athlète non-partant :**

Afin d'éviter une perte de dossard, de puce et d'améliorer la responsabilisation des clubs et de leurs athlètes, les clubs ayant des athlètes non-partant à un championnat recevront une pénalité de dix euros (10 €) par athlètes (récupérer sur leur compte club). Les athlètes envoyant un justificatif médical dans un délai de 8 jours

après le championnat ne seront pas pénalisés.

Un athlète est considéré non-partant s'il ne prend pas le départ de sa course.

#### Article 9 - Podium:

#### 9.1 - Podium individuel

Une médaille sera remise aux :

- Trois (3) premiers (classement scratch) de toutes les courses ;
- Trois (3) premiers Espoirs des cross long élite hommes et femmes ainsi que des cross court hommes et femmes ;
- Trois (3) premiers M0 des Cross long-Elite hommes et Cross long-Elite Femmes ;
- Trois (3) premiers Masters de la course Masters et Cross long-Elite Femmes ;
- Une médaille sera remise du premier M2 au premier M10 des courses Masters et Cross long-Elite Femmes.

#### 9.2 – Podium par équipe

Une médaille sera remise aux six (6) coureurs de la première équipe de chaque course.

#### Article 10 - Qualifications aux Championnats de France :

#### 10.1 - Qualification par équipes

HOMMES		FEMMES		
Cadets - U18	5	Cadettes - U18	5	
Juniors - U20	5	Juniors - U20	5	
Cross-Court	5	Cross Court	5	
Cross Long - Elite	4	Cross Long - Elite	7	
Masters	4			

#### 10.2 - Qualification en individuel

1	HOMMES			FEMMES	
Cadets -	U18	34	Cadettes - U18		28
Juniors - U20		32	Juniors - U20		29
Cross-C	Cross-Court		Cross-Court		33
Cross Long – Elite	Espoirs – U23	11	Cross Long – Elite	Espoirs – U23	12
Cross Long – Elite	TC*	34	Cross Long – Elite TC*		32
Maste	ers	26	M1 &	13	

Tc\*: seront qualifiés à titre individuel dans les courses Cross Long – Elite Hommes et Cross Long – Femmes, le nombre d'athlètes indiqué dans TC\*, quelle que soit la catégorie (espoirs ou seniors ou masters), augmenté respectivement du nombre d'espoirs chez les Hommes et du nombre d'espoirs et de masters chez les Femmes.

Les dirigeants de clubs ayant des athlètes ou des équipes qualifiés aux Championnats de France devront procéder au désengagement de leurs athlètes qui ne participeront pas aux Championnats de France. Cette démarche devra être effectuée lors des ½ finales au point de remise des dossards et permettra de prendre d'autres athlètes pour le rendez-vous national.

#### **DATES CLES**

Lundi 29 janvier	Mise en ligne des qualifiés à l'issue des championnats régionaux
Lundi 5 février	Date limite des demandes de qualification classique à 12H00
Mercredi 7 février	Mise en ligne des qualifiés repêchés
Lundi 12 février	Date limite des demandes de qualification tardive à 12h00
Mercredi 14 février	Date limite de désengagement à 9h00

#### **RECOMMANDATIONS SUR LES DISTANCES DE CROSS**

Afin d'avoir une progression régulière des distances au cours de la saison, il est recommandé de respecter les distances (en km) reprises au tableau ci-après :

	Départementaux	Régionaux	1/2 Finale	Championnats de France
Poussins et	Kid cross ou			
Poussines	1,5 km maximum			
Benjamins et	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km		
Benjamines	2,5 a 5 Kili	2,5 a 5 kiii		
Minimes	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	4 km	4 km
féminines	3 a 3,3 kili	2 a 2,2 kiii	T NIII	T NII
Minimes	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	4,5 km	4,5 km
masculins	3,3 a 7 Kili	3,3 a + Kili	ווא כ,ד	ווא כ,ד
Cadettes	4 km	4 km	4,5 km	4,5 km
Cadets	4,5 km	5 km	5,5 km	6 km
Juniors	4,5 km	5 km	5,5 km	6 km
féminines	T,5 KIII	J KIII	5,5 KIII	O KIII
Juniors	6 km	6,5 km	7 km	7,5 km
masculins	O KIII	0,5 Km	7 KIII	7,5 Kill
Cross court	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km
féminins	1 KIII	I KIII	1 u 1,5 km	1,5 KIII
Cross court	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km
masculins	T KIII	T KIII	7 a 7,5 km	7,3 KIII
Cross long	7 km	7,5 km	8 km	9 km
féminins	7 KIII	7,5 Km	O KIII	3 KIII
Cross long	8,5 km	9 km	10 km	10 km
masculins	0,5 Kill	J MIII	TO KIII	10 1011
Masters	8,5 km	9 km	10 km	10 km
masculins	0,5 KH	J KIII	TO KIII	10 1011

# **SAISON EN SALLE**

#### CHAMPIONNATS REGIONAUX ESPOIRS-SENIORS & 800/1500m TC en salle Samedi 6 janvier 2024 à Nogent sur Oise Dimanche 7 janvier 2024 à l'INSEP

#### 1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison Hivernale 2023/2024 (performance réalisée du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 18 décembre 2023) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Courses	CA	JU	ES	SE	Concours	ES	SE	
60m			72	81	Hauteur	15	15	
200			40	40	Perche	15	15	
400			30	40	Longueur	15	15	
800	20	20	20	20	Triple Saut	15	15	
1500 (TCC)			25	25	Poids	15	15	
60m Haies			36	45				

Une liste principale et une liste d'attente seront publiées. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacées sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

#### 2 - Athlètes non classés dans les bilans.

Des athlètes ne figurant pas encore au bilan de la saison hivernale pourront faire une demande <u>de qualification exceptionnelle</u> avec une performance hivernale ou estivale réalisée de la saison 2022/2023. Cette demande, qui doit être envoyée à <u>cso@athleif.org</u> Cso Lifa avant le lundi 18 décembre 2023, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables.

#### 3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1er tiers des qualifiables. Le nombre d'athlètes hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

# 4- Athlètes non qualifiés ayant amélioré leur performance aux bilans après la date limite du 16 décembre.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 18 décembre et le 31 décembre 2023 pourra faire une demande de <u>qualification tardive</u>. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

#### 5- Athlètes CA-JU

Les athlètes de catégories Cadets et Juniors peuvent participer à ce Championnats en tant que Seniors à la condition que leur performance soit meilleure que celle du dernier qualifié Seniors. Les demandes pour les athlètes Cadets et Juniors doivent être envoyé à la LIFA avant le 16 décembre. Ces athlètes seront inclus dans le quota de qualification des Seniors. La qualification d'un athlète CA-JU ne permet donc pas de prendre un Senior supplémentaire.

#### **6- Demandes d'engagements tardifs**

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Mardi 2 janvier 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

#### Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Lundi 18 décembre 2023 à 23h59** 

La réunion de qualification se tiendra le Mardi 19 décembre 2023

La liste des qualifiés figurera sur le site internet http://lifa-athle.fr à partir du Mercredi 18 décembre 2023

\*\*\*\*\* FORFAIT - Date limite mercredi 3 janvier à 23h59 \*\*\*\*\*

#### CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE D'EPREUVES COMBINEES CHAMPIONNATS REGIONAUX DE MARCHE EN SALLE Samedi 13 et Dimanche 14 janvier 2024 à Val de Reuil

Ces championnats se déroulent conformément la réglementation des Championnats Nationaux d'Epreuves Combinées en Salle (cf. Règlement des Compétitions Nationales).

**PROGRAMME** Pentathlon CAF - JUF - ESF - SEF

Heptathlon CAM - JUM - ESM - SEM

#### **QUALIFICATIONS**

#### Le nombre d'athlètes qualifiés pour chaque catégorie sera le suivant :

CAF	JUF/ESF/SEF	CAM	JUM	ESM	SEM
30	30	30	15	15	15

Note : pour les JUF/ESF/SEF : il y aura au moins 6 athlètes JUF et 6 athlètes ESF qualifiées

Une liste complémentaire sera constituée pour chaque catégorie. (Performance plancher R6) Au fur et à mesure des désengagements enregistrés, les athlètes figurant sur la liste complémentaire seront remontées dans la liste principale des qualifiés.

#### Performances prises en compte :

1/ les performances réalisées lors des championnats départementaux d'Epreuves Combinées en salle de décembre 2023 sur la base des performances minimum suivantes :

CAF	JUF	ESF	SEF	CAM	JUM	ESM	SEM
2400 pts	2400 pts	2400 pts	2400 pts	3250 pts	3300 pts	3500pts	3500pts

2/ les performances réalisées entre le 1er novembre 2023 et le 17 décembre 2023 lors d'une compétition en salle d'Epreuves Combinées autres que les championnats départementaux (en tenant compte du tableau ci-dessus). Un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA.

3/ les performances réalisées lors de la saison estivale 2023

Ces performances seront qualificatives sur la base du classement fédéral de l'athlète à l'heptathlon ou au décathlon en 2023. Le tableau ci-après indique les minima de classement à prendre en compte pour pouvoir effectuer une demande d'engagement. Un formulaire d'engagement devra être rempli et expédié à la LIFA.

CAF	JUF	ESF	SEF	CAM	JUM	ESM	SEM
R1	IR4	IR1	IR1	R1	IR4	IR1	IR1

4/ Pour toute autre demande, il est nécessaire de déposer une demande de qualification exceptionnelle (voir modalités page 4) qui doit être justifiée par le niveau sportif de l'athlète

#### 5/ Demande d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le mardi 9 janvier 2024.

#### Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le Mardi 19 décembre 2023 à 23h59

La réunion de qualification se tiendra le Mercredi 20 décembre 2023

La liste des qualifiés figurera sur le site internet http://lifa-athle.fr à partir du Jeudi 21 décembre 2023

Les comités départementaux devront envoyer les résultats de leurs championnats (fichier.nxt) à la LIFA dès le lendemain de la compétition (hatem.benayed@athleif.org)

FORFAIT - Date limite mercredi 10 janvier à 23h59 \*\*\*\*\*

# CHAMPIONNATS REGIONAUX de 200/400m CA/JU EN SALLE Dimanche 14 janvier 2024 à Val de Rueil

#### 1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison Hivernale 2023/2024 (performance réalisée du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 01/01/2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Courses	CA	JU	Courses	CA	JU
200	40	40	400	30	30

<sup>\*</sup>Les quotas de qualification des 200m et des 400m se déroulant à Val de Reuil pourront être revus à la baisse ou à la hausse en fonction des contraintes d'organisation.

Une liste principale et une liste d'attente seront publiées. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacées sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

#### 2 - Athlètes non classés dans les bilans.

Des athlètes ne figurant pas encore au bilan de la saison hivernale pourront faire une demande <u>de qualification exceptionnelle</u> avec une performance hivernale ou estivale réalisée de la saison 2022/2023. Cette demande, qui doit être envoyée à <u>cso@athleif.org</u> Cso Lifa avant le lundi 18 décembre 2023, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables.

#### 3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1er tiers des qualifiables. Le nombre d'athlètes hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

# 4- Athlètes non qualifiés ayant amélioré leur performance aux bilans après la date limite du 16 décembre.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 18 décembre et le 31 décembre 2023 pourra faire une demande de <u>qualification tardive</u>. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

#### 5- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Mardi 9 janvier 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

#### Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Mardi 19 décembre 2023 à 23h59** 

La réunion de qualification se tiendra le Mercredi 20 décembre 2023 La liste des qualifiés figurera sur le site internet http://lifa-athle.fr à partir du Mercredi 18 décembre 2023

\*\*\*\*\* FORFAIT - Date limite mercredi 10 janvier à 23h59 \*\*\*\*\*

# CHAMPIONNATS REGIONAUX CADETS-JUNIORS EN SALLE Dimanche 28 janvier 2024 à l'INSEP

#### 1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison Hivernale 2023/2024 (performance réalisée du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 14 janvier 2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Courses	CA	JU	Concours	CA	JU
60m	81	81	Hauteur	15	15
60m Haies	36	45	Perche	15	15
			Longueur	15	15
			Triple Saut	15	15
			Poids	15	15

Une liste principale et une liste d'attente seront publiées. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacées sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

#### 2 – Athlètes non classés dans les bilans.

Des athlètes ne figurant pas encore au bilan de la saison hivernale pourront faire une demande <u>de qualification</u> <u>exceptionnelle</u> avec une performance hivernale ou estivale réalisée de la saison 2022/2023. Cette demande, qui doit être envoyée à <u>cso@athleif.org</u> Cso Lifa avant le lundi 15 janvier 2024, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables.

#### 3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables. Le nombre d'athlètes hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

# 4- Athlètes non qualifiés ayant amélioré leur performance aux bilans après la date limite du 16 décembre.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 15 janvier et le 21 janvier 2024 pourra faire une demande de <u>qualification tardive</u>. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

#### 5- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Mardi 23 janvier 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

#### Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Lundi 15 janvier 2024 à 23h59** 

La réunion de qualification se tiendra le Mardi 16 janvier 2024

La liste des qualifiés figurera sur le site internet http://lifa-athle.fr à partir du Mercredi 17 janvier 2024

\*\*\*\*\* FORFAIT - Date limite mercredi 24 janvier à 23h59 \*\*\*\*\*

# CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE ESPOIRS-SENIORS CHAMPIONNATS D'ILE-DE-FRANCE DE 800/1500/3000m TC EN SALLE Samedi 3 Février 2024 à l'INSEP Dimanche 4 Février 2024 à Nogent sur Oise

#### 1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison Hivernale 2023/2024 (performance réalisée du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 21 janvier 2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Courses	CA	JU	ES	SE	Concours	ES	SE
60m			63	63	Hauteur	15	15
200			30	30	Perche	15	15
400			25	30	Longueur	15	15
800	15	15	15	20	Triple Saut	15	15
1500 (TCC)				18 (TC)	Poids	15	15
3000 (TCC)				15 (TC)			
60m Haies			24	36			

Une liste principale et une liste d'attente seront publiées. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacées sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

#### 2 - Athlètes non classés dans les bilans.

Des athlètes ne figurant pas encore au bilan de la saison hivernale pourront faire une demande <u>de qualification exceptionnelle</u> avec une performance hivernale ou estivale réalisée de la saison 2022/2023. Cette demande, qui doit être envoyée à <u>cso@athleif.org</u> Cso Lifa avant le lundi 22 janvier 2024 ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables.

#### 3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables. Le nombre d'athlètes hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

# 4- Athlètes non qualifiés ayant amélioré leur performance aux bilans après la date limite du 16 décembre.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 22 janvier 2024 et le 28 janvier 2024 pourra faire une demande de <u>qualification tardive</u>. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

#### 5- Athlètes CA-JU

Les athlètes de catégories Cadets et Juniors peuvent participer à ce Championnats en tant que Seniors à la condition que leur performance soit meilleure que celle du dernier qualifié Seniors. Les demandes pour les athlètes Cadets et Juniors doivent être envoyé à la LIFA avant le 16 décembre. Ces athlètes seront inclus dans le quota de qualification des Seniors. La qualification d'un athlète CA-JU ne permet donc pas de prendre un Senior supplémentaire.

#### 6- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Mardi 30 janvier 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

#### Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Lundi 22 janvier 2024 à 23h59** 

La réunion de qualification se tiendra le Mardi 23 janvier 2024

La liste des qualifiés figurera sur le site internet http://lifa-athle.fr à partir du Mercredi 24 janvier 2024

\*\*\*\*\* FORFAIT - Date limite mercredi 31 ianvier à 23h59 \*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_

#### CHAMPIONNATS REGIONAUX CADETS-JUNIORS EN SALLE Samedi 10 février 2024 à Nogent-sur-Oise Dimanche 11 février 2024 à l'AccorArena

#### 1 - Mode de qualification

La liste des qualifiés sera établie au bilan de la saison Hivernale 2023/2024 (performance réalisée du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 28 janvier 2024) sous réserve de la réalisation des performances planchers (voir page 7).

Une liste principale et une liste d'attente seront publiées. Les athlètes de la liste d'attente seront déplacées sur la liste principale en fonction des désistements et des engagements tardifs.

Courses	CA	JU	Concours	CA	JU
60m*	54	54	Hauteur	15	15
60m Haies*	30	24	Perche*	15	15
200	40	40	Longueur*	15	15
400	30	30	Triple Saut	15	15
			Poids	15	15

<sup>\*</sup>Les quotas des épreuves se déroulant à Bercy pourront être revus à la baisse ou à la hausse en fonction des contraintes d'organisation.

#### 2 - Athlètes non classés dans les bilans.

Des athlètes ne figurant pas encore au bilan de la saison hivernale pourront faire une demande <u>de qualification exceptionnelle</u> avec une performance hivernale ou estivale réalisée de la saison 2022/2023. Cette demande, qui doit être envoyée à <u>cso@athleif.org</u> Cso Lifa avant le lundi 29 janvier 2024, ne pourra être étudiée que si cette performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables.

#### 3 – Athlètes Hors-LIFA

Les athlètes licenciés dans des clubs de Provinces pourront faire une demande de qualification uniquement pour la journée du 10 janvier 2024. Cette demande ne sera recevable que si elle place l'athlète dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables. Le nombre d'athlètes hors LIFA (en dehors des athlètes des structures de haut niveau situé à Eaubonne, Fontainebleu et INSEP) sur une épreuve ne peut dépasser 10% des effectifs sauf dans le cas où le nombre d'athlètes franciliens ne permet pas de remplir les quotas de qualifiés.

Aucun athlète Hors-LIFA ne sera accepté sur la journée du 11 février à l'AccorArena (Paris-Bercy).

# 4- Athlètes non qualifiés ayant amélioré leur performance aux bilans après la date limite du 16 décembre.

Un athlète non qualifié ayant amélioré sa performance aux bilans entre le 29 janvier et le 03 février 2024 pourra faire une demande de <u>qualification tardive</u>. Cette demande pourra être étudiée si sa nouvelle performance le place dans le 1<sup>er</sup> tiers des qualifiables et sous réserve du nombre de places disponibles.

#### 5- Demandes d'engagements tardifs

Les demandes d'engagements tardifs devront parvenir à la LIFA avant le Mardi 6 février 2024. L'ajout des athlètes à la liste principale sera conditionné aux quotas d'athlètes définis par épreuve. Un athlète remplissant les critères de qualification sur une épreuve pleine sera par conséquent ajouté à la liste d'attente.

#### Date limite de réception à la L.I.F.A.

Toutes les demandes d'engagement ou de qualification exceptionnelle devront parvenir à la LIFA avant le **Lundi 29 janvier 2024 à 23h59** 

La réunion de qualification se tiendra le Mardi 30 janvier 2024

La liste des qualifiés figurera sur le site internet http://lifa-athle.fr à partir du Mercredi 31 janvier 2024

\*\*\*\*\* FORFAIT - Date limite mercredi 6 février 23h59 \*\*\*\*\*

# **EPREUVES DE PLEIN AIR**

#### CRITERIUM HIVERNAL DE LANCERS LONGS

1er Tour : Samedi 20 et Dimanche 21 janvier 2024

**Maisons-Alfort** 

2ème Tour : Samedi 3 et Dimanche 4 Février 2024

**Bois d'Arcy** 







Epreuves: Disque, Marteau, Javelot et Marteau Lourd

**Catégories :** Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters Hommes et Femmes. Les athlètes de la catégorie Masters participent aux épreuves Seniors.

#### **Qualifications:**

Toutes les performances réalisées depuis 2022 seront prises en compte selon les minima suivants :

HOMMES	Disque	Marteau	Javelot
Minima D (qualification directe)	36m00	43m00	47m00
Minima E (qualification éventuelle)	30m00	35m00	40m00

FEMMES	Disque	Marteau	Javelot
Minima D (qualification directe)	32m00	39m00	32m00
Minima E (qualification éventuelle)	25m00	30m00	25m00

#### **Engagements:**

Les engagements se font directement sur le site internet <a href="http://lifa-athle.fr">http://lifa-athle.fr</a>

Il est nécessaire de préciser la performance de qualification.

Dates limites: 1er tour lundi 15 janvier à 18h00 au plus tard

2ème tour lundi 29 janvier à 18h00 au plus tard

#### **Horaires:**

Les horaires seront publiés sur le site internet <a href="http://lifa-athle.fr">http://lifa-athle.fr</a>

#### **Epreuves de Marteau Lourd :**

La LIFA propose des épreuves de Marteau Lourd.

Les engagements sont réservés aux lanceurs ayant réalisé les minima demandé pour le marteau "classique".

HOMMES		
Seniors	15,88 kg	(35 lb)
Espoirs	15,88 kg	(35 lb)
Juniors	11,34 kg	(25 lb)
Cadets	9,08 kg	(20 lb)

FEMMES		
Seniors	9,08 kg	(20 lb)
Espoirs	9,08 kg	(20 lb)
Juniors	7,26 kg	(16 lb)
Cadettes	5,45 kg	(12 lb)

# **EPREUVES BENJAMINS/MINIMES**

#### MATCH INTERDEPARTEMENTAL DE CROSS-COUNTRY BENJAMINS/BENJAMINES – TROPHÉE JACK ROULET Dimanche 19 février 2023 – ÎLE DE LOISIRS DU VAL DE SEINE

#### **Article 1 - Qualifications:**

Chaque comité départemental peut présenter jusqu'à 15 athlètes par catégorie (Benjamins - Benjamines), en sachant que le classement par équipe se fait sur les 8 premiers.

Il y a donc 7 remplaçants. Aucun athlète supplémentaire ne sera autorisé à participer.

La liste des participants est à envoyer avant le **lundi 5 février** avant 09h00 à <u>jean-sebastien.betrancourt@athleif.org</u>.

#### Article 2 - Organisation:

Les athlètes doivent porter le maillot distinctif de leur comité départemental.

Un espace sera dédié à ces équipes afin de faciliter leur préparation. Il revient, toutefois, à chaque comité de nommer un ou plusieurs responsables sur place (accueil, inscriptions, échauffement, etc.)

#### Article 3 - Classement:

Sera déclaré vainqueur le département qui aura le plus petit nombre de point à l'addition des points des deux (2) classements par catégorie.

En cas d'égalité, le départage se fera sur le dernier athlète de l'équipe qui aura marqué des points (meilleur classement).

#### Article 4 - Récompenses :

Médailles à tous les arrivants.

Trois (3) premiers de toutes les courses

- 1 coupe pour la 1ère équipe départementale dans chaque catégorie.
- 1 coupe (Trophée Jack ROULET) pour la 1ère équipe au classement général sur les 2 catégories.

# CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE D'EPREUVES COMBINEES Benjamin(es)s, Minimes (garçons et filles) Samedi 23 mars et dimanche 24 mars 2024 à Eaubonne (sous réserve de disponibilité de la salle)

#### **Epreuves**:

- Samedi 23 mars 2024
  - o **Tétrathlon Benjamins**: 50m haies Perche ou Longueur Poids 1000 m
  - o **Tétrathlon Benjamines**: 50m haies Hauteur Poids 1000 m
- Dimanche 24 mars 2024
  - o **Pentathlon Minimes masculins**: 50m haies Hauteur Poids Perche ou Longueur 1000 m
  - Pentathlon Minimes Filles: 50m haies Hauteur Poids Longueur 1000 m

La hauteur des haies sera de 0,65 cm pour les Benjamines et Benjamins.

Date limite de réalisation des performances : dimanche 10 mars 2024

#### **Qualifications:**

Les **qualifications seront effectuées au bilan.** Ces qualifications seront effectuées le mardi 12 mars 2024 et mises en ligne sur le site internet LIFA au plus tard le mercredi 13 mars 2024.

Le nombre d'athlètes sélectionnés sera de 45 par catégorie, mais en masculins, un groupe « perche » sera constitué de 15 athlètes **maximums**, indépendamment de ceux qualifiés pour le groupe « longueur ».

#### **Qualifications exceptionnelles:**

Si l'athlète n'a pas fait de tetrathlon ou de pentathlon, un formulaire spécifique devra être rempli et envoyé à la ligue avant le lundi 11 mars 2024 à 12 heures. Un **minimum de 4 performances correspondantes aux épreuves en minime ou (3 en benjamin)** devra être clairement indiqué. Epreuves qui devront avoir été réalisées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et qui devront correspondre à celles des tétrathlons ou pentathlons.

Les formulaires sont en ligne sur le site internet de la LIFA, rubrique « compétitions » puis calendrier et règlements

#### **Qualification:**

Dans chaque catégorie, sont institués des minima D (qualification directe).

Cette méthode permet aux athlètes qui ont réalisés les minima directs de savoir qu'ils sont qualifiés et ce avant la date de parution de la liste des qualifiés sur le site internet de la LIFA.

Dans chaque catégorie, sont institués des performances planchers en dessous desquelles, les athlètes ne pourront être qualifiés.

	Benjamins	Benjamines	Minimes G	Minimes F
Minima D	1 500 pts	1 900 pts	2 600 pts	2 600 pts
Performances	950pts	1 200 pts	1 650 pts	<b>1600 pts</b>
planchers				

#### Désengagement :

Tout athlète qualifié et déclarant forfait, devra être désengagé avant le **lundi 18 mars 2024,** afin de pouvoir proposer une qualification à des athlètes figurant sur liste d'attente. Les désengagements se font directement sur internet jusqu'à la date fixée

# CHALLENGE ANNE GRAFFARD TROPHEE DYNAMIC ATHLETIC

#### DYNAMIC ATHLETIC

Catégories concernées : Benjamins et Minimes (masculins et féminines). Ce Challenge concerne tous les clubs de l'Île-de-France.

#### **OBJECTIFS:**

- Développer un athlétisme de masse, sans spécialiser trop tôt nos jeunes athlètes.
- Inciter les jeunes athlètes à pratiquer différentes disciplines et leur permettre d'en connaître les bases. La morphologie des jeunes n'étant pas définitivement établie, il n'est pas implicite que leur meilleure performance du moment soit celle qu'ils réaliseront quelques années plus tard.
- Détecter des talents cachés.

#### **PRINCIPE**:

- Catégories concernées : **BENJAMINS MINIMES** (garçons et filles) licenciés au titre du club au moment de la réalisation de la performance.
- Chaque athlète participe à **un triathlon** <u>sur une même journée</u>
- Les triathlons seront retenus sur les compétitions référencées sur le SI-FFA du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 aout 2023
- Les performances sont cotées à la table FFA-UNSS 2020 2024
- Les 12 meilleurs totaux de triathlons (définis ci-dessus) seront retenus par club avec les limites suivantes :
  - pas plus de 5 athlètes dans une catégorie
  - au moins 3 catégories représentées.
- NB: En cas d'ex-æquo, c'est le club qui a le meilleur total sur le 12<sup>ème</sup> triathlon qui l'emporte. Si l'ex- aequo subsiste, le 11<sup>ème</sup> total est pris en compte et ainsi de suite.

#### **ORGANISATION:**

Les imprimés concernant le challenge seront remplis par les clubs et retournés à la LIFA.

Chaque club transmettra les imprimés à la Ligue (lifa@athleif.org) avant le 9 février 2024 dernier délai impératif.

Les CDJ de chaque département pourront aussi faire le relais et ainsi contrôler les résultats

#### **RECOMPENSES:**

Les clubs franciliens sont répartis en 2 poules :

Poule A : clubs de 1 à 50 licenciés Benjamins et Minimes au 31 août 2023 Poule B : au-dessus de 50 licenciés Benjamins et Minimes au 31 août 2023

Au maximum, les 8 premiers clubs de chaque poule au classement recevront une dotation en matériel (valeur dégressive suivant la place) le jour de l'Assemblée Générale de la LIFA sous réserve que les clubs récompensés constituent au moins 1/3 des effectifs engagés dans chacune des Poules. Dans le cas contraire, il sera récompensé au minimum 3 clubs en Poule A et 6 clubs en Poule B ».

(Toute dotation non récupérée sera sans motif valable sera remise en jeu)

Un lot sera également remis :

- au Comité Départemental ayant le plus grand nombre de club participant au Challenge
- au Comité Départemental ayant la plus grosse part relative de licenciés EA/PO par rapport à son effectif total.



#### COMMISSION REGIONALE DE MARCHE

Pour tous les championnats hivernaux en salle 2024, les épreuves de marche seront alignées sur les autres disciplines athlétiques concernant les points suivants :

- Modalités d'engagements (respect de la date limite)
- Demandes de qualifications exceptionnelles
- Dates limites de désengagements

#### A - CHAMPIONNATS REGIONAUX EN SALLE DE MARCHE LE SAMEDI 14 JANVIER 2023 A VAL DE REUIL

Tant sur le 3000m marche femmes que sur le 5000m marche hommes, des séries A et B seront établies toutes catégories confondues, en fonction des bilans des engagés, la série A regroupant les athlètes possédant les meilleures performances.

#### B - CHAMPIONNATS D'ILE DE FRANCE EN SALLE DE MARCHE LE DIMANCHE 4 FEVRIER A NOGENT SUR OISE\*

Les qualifications pour les championnats d'Ile-de-France seront établies à l'issue des championnats régionaux suivant les minimas et seront complétées par les éventuelles demandes d'engagements ou de qualifications exceptionnelles sous réserve de figurer en bonne place dans les bilans. Des séries A et B seront établies toutes catégories confondues, la série A regroupant les athlètes possédant les meilleures performances. En fonction des contraintes d'organisations liées à cette saison hivernale (indisponibilité du CDFAS à Eaubonne), la LIFA se réserve le droit de ne faire qu'une seule finale masculine et une seule finale féminine.

\*date et lieu à confirmer

#### C - BREVETS DE MARCHE

Ces brevets se dérouleront sur un circuit autour du Château de Vincennes :

Le 7 janvier 2024 pour les 10 et 20km et le 21 janvier 2024 pour les 10, 20, 30 et 40km. Horaires de départ suivant la distance à consulter sur le site (Rdv Brasserie-Hôtel "le Terminus" – Vincennes)

#### D - CHALLENGE DE L'AMITIE FEMMES ET CHALLENGE DE L'AMITIE HOMMES (TROPHEE JEAN DAHM)

Les épreuves retenues pour le challenge de l'amitié seront publiées sur la rubrique marche athlétique du site de la LIFA

#### F - NOUVEAU SITE INTERNET DE LA LIFA: HTTP://LIFA-ATHLE.FR

Le calendrier des épreuves de Marche est consultable sur le site de la LIFA à la rubrique compétition puis calendrier et règlements.

Les classements du Challenge de l'amitié seront régulièrement mis en ligne et proposés à la rubrique actualité.

# CRITERIUM DE PRINTEMPS DE MARCHE DE DUREE et EPREUVES JEUNES Dimanche 3 mars 2024 – implantation à venir

**Epreuves**: -9h00 :1 heure JU/ES/SE/MA Hommes

-10h15:1 heure JU/ES/SE/MA Femmes

-11h25: 3000m MIF. MIM - 5000 m CAF. CAM

-12h05: 2000 m BEF, BEM

Engagements: Engagements sur le site internet LIFA: http://lifa-athle.fr jusqu'au jeudi 29 février 2024 à 12h00

# CHAMPIONNATS REGIONAUX DE 20KM MARCHE ET 10KM MARCHE JU Date et lieu à déterminer

Epreuves: 20KmMarche ES/SE/MA - 10Km marche JU sur circuit de 1km

Engagements: Les modalités d'engagements seront communiquées sur le site internet LIFA: http://lifa-athle.fr

Horaires : à définir

#### COMMISSION REGIONALE DES ATHLETES MASTERS

#### CHAMPIONNATS D'ÎLE-DE-FRANCE EN SALLE MASTERS 17/02/2024 à NOGENT SUR OISE

Les engagements se font directement sur notre site <a href="http://lifa-athle.fr">http://lifa-athle.fr</a>
Date limite d'engagement : lundi 12 février 2024 (aucun engagement ne sera pris sur place)
Le port du maillot de club est obligatoire (Règle F.143.1 du Règlement Sportif)
Seuls les titres seront attribués sans remise de médailles

#### Programme des épreuves (Masculins et Féminins) :

60m – 200m – 400m - 800m - 60m haies Hauteur – Perche – Longueur – Triple saut Poids

5000m Marche (Masc.) - 3000 marche (Fém.)

Les horaires seront communiqués sur le site internet LIFA à la rubrique compétitions à venir.

#### CRITERIUM LIFA MASTERS DE LANCERS LONGS Samedi 20 Janvier 2024 - MAISONS-ALFORT

Epreuves: disque, marteau, javelot, marteau lourd

\_ .

#### **Engagements:**

Les engagements se font directement sur le site internet LIFA : http://lifa-athle.fr.

Date limite d'engagement : lundi 15 janvier 2024 à minuit

Le port du maillot de club est obligatoire (Règle F.143.1 du Règlement Sportif)

Horaires: les horaires seront diffusés sur le site internet LIFA

#### RAPPEL CATEGORIES-POIDS DES ENGINS – HAUTEUR DE HAIES

Les catégories d'âge de 5 ans sont calculées à la date anniversaire

#### RAPPEL DES SOUS CATEGORIES D'AGE

Hommes	Femmes		
M35	F35	35 a 39 ans	1989 - 1985
M 40	F 40	40 a 44 ans	1984 - 1980
M 45	F 45	45 a 49 ans	1979 - 1975
M 50	F 50	50 a 54 ans	1974 - 1970
M 55	F 55	55 a 59 ans	1969 - 1965
M 60	F 60	60 a 64 ans	1964 - 1960
M 65	F 65	65 a 69 ans	1959 - 1955
M 70	F 70	70 a 74 ans	1954 - 1950
M 75	F 75	75 a 79 ans	1949 - 1945
M 80	F 80	80 a 84 ans	1944 - 1940
M85	F85	85 A 89 ANS	1939 et avant

#### POIDS DES ENGINS

	Poids	Disque	Javelot	Marteau
		Masculins		
M35-45	7 kg 260	2 kg	800 gr	7 kg 260
M50-55	6 kg	1 kg 500	700 gr	6 kg
M60-65	5 kg	1 kg	600 gr	5 kg
M70-75	4 kg	1 kg	500 gr	4 kg
M80-85	3 kg	1 kg	400 gr	3 kg
	Féminins			
F35-45	4 kg	1 kg	600 gr	4 kg
F50-55	3 kg	1 kg	500 gr	3 kg
F60-65-70	3 kg	1 kg	500 gr	3 kg
F75	2 kg	0,750 kg	400 gr	2 kg

#### HAUTEUR DES HAIES

60 m Haies masculins		
M40-45	0,990	5 haies 13,72-9,14
M50-55	0,914	5 haies 13-8,50-13
M60-65	0,840	5 haies 12-8-16
M70-75	0,762	5 haies 12-7-20

60 mHaies féminines			
F40-45	0,762	5 haies 12-8-16	
F50-55	0,762	5 haies 12-7-20	
F60-65	0,686	5 haies 12-7-20	
F70-75	0,686	5 haies 12-7-20	

\_\_\_\_\_

# CALENDRIERS DES COMITES DEPARTEMENTAUX (Informations données à titre indicatif)

Seul le calendrier publié par chaque comité départemental est considéré comme officiel

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS (75)  ( <a href="http://comitedeparis.athle.com">http://comitedeparis.athle.com</a> )		
18-19/11/2023	CHPTS DPTX EPREUVES COMBINEES (C,J,E,S)	INSEP (PARIS)
26/11/2023	CHPTS DPTX INDIV (C,J,E,S) J1	REIMS
10/12/2023	CHPTS DPTX INDIV (C,J,E,S) J2	REIMS
16-17/12/2023	CHPTX DPTX TRIATHLON BENJ MIN	LA PAGODE (PARIS)
14/01/2024	CHPTX DPTX CROSS	CHAVILLE (92)
03-04/02/2024	CHPTX DPTX EPREUVES COMBINEES (BENJ,MIN)	LA PAGODE (PARIS)
09-10/03/2024	CHALLENGE EQUIP ATHLE BENJ MIN HIVERNAL	LA PAGODE (PARIS)

	COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ET MARNE (77)  (http://comite77.athle.com)		
26/11/2023	CHPTS 77-75 CJES SALLE 1ERE JOURNEE	REIMS CREPS	
02-03/10/2023	CHPTS 77 TRIATHLON BE – MI	CNSD FONTAINEBLEAU	
10/12/2023	CHPTS 77-75 CJES SALLE 2EME JOURNEE	REIMS CREPS	
13/01/2024	MEETING SALLE CDA 77	CNSD FONTAINEBLEAU	
14/01/2024	CHPTS 77 CROSS LONG + CROSS COURT	PONTAULT COMBAULT	
02-03/03/2024	CHPTS 77 EC SALLE BE – MI	CNSD FONTAINEBLEAU	

	COMITE DEPARTEMENTAL DES YEVLINES (78)  (http://cda78.athle.org)									
18-19/11/2023	COMBINES EN SALLE CA A SE	INSEP								
25/11/2023	CHAMPIONNATS DE ZONES 78 - 92	VAL DE REUIL								
26/11/2023	1ER TOUR EN SALLE BE-MI	TRAPPES								
9/12/2023	CHAMPIONNATS DE ZONES 78 - 92	VAL DE REUIL								
10/12/2023	1ER TOUR EN SALLE BE-MI	VERSAILLES								
10/12/2023	1ER TOUR EN SALLE EAPO	CARRIERES-SS- POISSY								
16/12/2023	1ER TOUR EN SALLE EAPO	LIMAY								
14/01/2024	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE CROSS COUNTRY	VERNEUIL								
?/01/2024	CRITERIUM DEPARTEMENTAL LANCERS LONGS	?								
04/02/2024	2E TOUR EN SALLE BE-MI	VERSAILLES								
25/02/2024	2E TOUR EN SALLE BE-MI	TRAPPES								

	COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE (91)  (http://cd91.athle.org)									
18-19/11/2023	ESSONNE EC CJES	INSEP								
25/11/2023	ESSONNE CJES 200-400-800-1500	FONTAINEBLEAU								
02-03/12/2023	ESSONNE CHAMPIONNATS J1 & J2	Viry								
09-10/12/2023	ESSONNE EC BM J1& J2	Viry								
07/01/2024	ESSONNE LANCER LONG	Montgeron								
13/01/2024	CROSS EA/PO	LES ULIS								
14/01/2024	CHAMPIONNAT 91 DE CROSS + CROSS COURT	LES ULIS								
10/03/2024	FINALE BM	Viry								

	COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE (92)	
	(http://cda92.athle.org)	
12/11/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX MINIMES	PANTIN (75)
18-19/11/2023	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX EPREUVES COMBINEES	INSEP
25/11/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX 78 92 (1 JOURNEE)	VAL DE REUIL (27)
09/12/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX 78 92 (2 JOURNEE)	VAL DE REUIL(27)
14/01/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX DE CROSS	CHAVILLE
25/02/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAUX E.C BE MI	PANTIN
03/03/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENATAUX BE	PANTIN

	COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SEINE SAINT-DENIS (93)								
	(http://cda93.athle.com)								
12/11/2023	CRITERIUM DE LANCERS LONGS 1 <sup>ER</sup> TOUR	NOISY LE GRAND							
18-19/11/2023	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX EPREUVES COMBINEES	INSEP							
19/11/2023	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE 60m-60m HAIES	INSEP							
25-26/11/2023	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX EN SALLE	AULNAY-SOUS-BOIS							
26/11/2023	CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MARCHE EN SALLE	FONTAINEBLEAU							
26/11/2023	CHAMPIONNATS DEPARTENTAUX DE LANCERS LONGS J1	AULNAY-SOUS-BOIS							
10/12/2023	CHAMPIONNATS DEPARTENTAUX DE LANCERS LONGS J2	NOISY LE GRAND							
17/12/2023	CRITERIUM DE LANCERS LONGS 2EME TOUR	AULNAY-SOUS-BOIS							

	COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE (94)  (http://cda94.athle.com)	
18-19/11/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL EC	INSEP
18/11/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 60 M HAIES	INSEP
19/11/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 60 M	INSEP
26/11/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL J1	FONTAINEBLEAU
09/12/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL J2 POIDS	PANTIN
16/12/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL J3 LONGUEUR CAM + TCF - PERCHE TCM	ANTONY
17/12/2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL J4 HAUTEUR - PERCHE TCF	INVRY SUR SEINE
14/01/2024	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CROSS COUNTRY	CHAMPIGNY SUR MARNE

	COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE (95)									
( <u>http://cdavo.athle.org</u> )										
03/12/2023	MEETING 95 DU 200 400 800	NOGENT SUR OISE								
03/12/2023	CHPTS 95 INDIVIDUELS TRIPLE ET POIDS	PONTOISE								
10/12/2023	CHPTS 95 INDIVIDUELS 50 50 HAIES	PONTOISE								
16/12/2023	CHPTS 95 INDIVIDUELS LONGUEUR	PONTOISE								
17/12/2023	MEETING 95 DU 200 400 800	FONTAINEBLEAU								
17/12/2023	CHPTS 95 INDIVIDUELS PERCHE HAUTEUR	PONTOISE								

Epreuves   Cal.   IA   IB   N1   N2   N3   N4   IR1   IR2   IR3   IR4   R1   R2   R3   R4   R5   R6   D1   D2   D3   D4	D5         D6         D7           4 pt         3 pt         2 pt           7"44         7"54         7"64           8"64         8"84         9"04           13"44         13"74         14"14           27"44         28"24         29"04           64"44         65"44         66"44           2'30"00         2'36"00         3'25"00           5"12"00         5'20"00         5'28"00           11"15"00         11"30"00         11'45"00           20'10"00         21'00"00         22'00"00           45'00         47'00         50'00           1h11'00         1h18'00         1h45'00           1h45'00         1h50'00         1h55'00
*50m CJESV 5"66 5"76 5"84 5"94 6"04 6"14 6"24 6"30 6"37 6"44 6"50 6"60 6"68 6"76 6"84 6"94 7"04 7"14 7"24 7"34  **60m CJESV 6"56 6"66 6"66 6"66 6"74 6"84 6"94 7"14 7"24 7"34 7"44 7"54 7"64 7"74 7"84 7"94 8"04 8"14 8"24 8"34 8"34 8"44 8"54  100m CJESV 10"10 10"20 10"34 10"64 10"84 10"84 10"94 11"14 11"34 11"44 11"54 11"74 11"94 12"14 12"24 12"34 12"44 12"54 12"74 12"94 13"14  200m CJESV 20"44 20"64 20"94 21"34 21"84 22"24 22"54 22"84 23"14 23"44 23"74 24"14 24"54 24"84 25"14 25"44 25"74 26"14 26"94  400m CJESV 45"24 45"84 46"64 47"64 48"64 49"64 50"44 51"44 52"44 53"44 55"44 56"44 57"44 58"44 55"44 60"44 61"44 62"44 63"44  800m CJESV 145"54 148"00 150"00 152"00 152"00 157"00 157"00 159"00 201"00 203"00 205"00 200"00 201"00 211"00 214"00 217"00 222"00 222"00 222"00 222"00  1 000m CJESV 334"00 337"00 342"00 346"00 350"00 355"00 355"00 355"00 404"00 409"00 414"00 419"00 424"00 224"00 224"00 255"00 350"00 1345"00 1345"00 100	7"44 7"54 7"64 8"64 8"84 9"04 13"44 13"74 14"14 27"44 28"24 29"04 64"44 65"44 66"44 2"30"00 2"33"00 2"36"00 3"16"00 3"20"00 3"25"00 5"12"00 5"20"00 5"28"00 11"15"00 11"30"00 11"45"00 20'10"00 21'00"00 22'00"00 45"00 47"00 50'00 1h11'00 1h140'00 1h18'00
*60m CJESV 6"56 6"66 6"64 6"84 6"94 7"14 7"24 7"34 7"34 7"44 7"54 7"64 7"64 7"74 7"84 7"94 8"04 8"14 8"24 8"34 8"34 8"34 8"34 100m CJESV 10"10 10"20 10"34 10"64 10"84 10"94 11"14 11"34 11"34 11"44 11"54 11"74 11"94 12"14 12"34 12"44 12"34 1	8"64         8"84         9"04           13"44         13"74         14"14           27"44         28"24         29"04           64"44         65"44         66"44           2'30"00         2'36"00         3'25"00           5'12"00         5'20"00         5'28"00           11'15"00         11'30"00         11'45"00           2010"00         21'00"00         22'00"00           45"00         47'00         50'00           1h11'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
100m   CJESV   10"10   10"20   10"34   10"64   10"84   10"94   11"14   11"34   11"44   11"54   11"74   11"94   12"14   12"24   12"34   12"44   12"54   12"74   12"94   13"14   200m   CJESV   20"44   20"64   20"94   21"44   21"84   22"24   22"54   22"84   23"14   23"44   23"74   24"14   24"54   24"84   25"14   25"44   25"44   26"64	13"44         13"74         14"14           27"44         28"24         29"04           64"44         65"44         66"44           2'30"00         2'35"00         2'36"00           3'16"00         3'20"00         3'25"00           5'12"00         5'20"00         5'28"00           11'15"00         11'30"00         11'45"00           20'10"00         21'00"00         22'00"00           45'00         47'00         50'00           1h1'00         1h18'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
200m   CJESV   20"44   20"64   20"94   21"44   21"84   22"24   22"54   22"84   23"14   23"44   23"74   24"14   24"54   24"84   25"14   25"44   25"74   26"14   26"54   26"94   400m   CJESV   45"24   45"84   46"64   47"64   48"64   49"64   50"44   51"44   52"44   55"44	27"44         28"24         29"04           64"44         65"44         66"44           2'30"00         2'33"00         2'36"00           3"16"00         3'20"00         3'25"00           5'12"00         5'28"00         5'28"00           11'15"00         11'30"00         11'45"00           20'10"00         21'00"00         22'00"00           45'00         47'00         50'00           1h1'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
400m CJESV 45"24 45"84 46"64 47"64 48"64 49"64 50"44 51"44 52"44 53"44 55"44 5	64"44 65"44 66"44 2'30"00 2'33"00 2'36"00 3'16"00 3'20"00 3'25"00 5'12"00 5'20"00 5'28"00 11'15"00 11'30"00 11'45"00 20'10"00 21'00"00 22'00"00 45'00 47'00 50'00 1h11'00 1h14'00 1h18'00 1h40'00 1h45'00 1h50'00
800m CJESV 1'45"54 1'46"54 1'48"00 1'50"00 1'52"00 1'54"00 1'50"00 1'52"00 1'54"00 1'59"00 2'01"00 2'03"00 2'05"00 2'07"00 2'09"00 2'11"00 2'14"00 2'17"00 2'20"00 2'21"00 2'21"00 2'21"00 2'21"50 2'24"00 2'26"50 2'30"00 2'32"50 2'35"00 2'38"00 2'41"00 2'44"00 2'44"00 2'45"00 2'50"00 2'53"00 2'57"00 3'01"00 3'04"00 3'08"00 3'12"00 1'50"00 1'50"00 3'42"00 3'40"00 3'40"00 3'50"00 3'40"00 3'50"00 3'54"00 3'50"00 3'50"00 3'54"00 3'50"00 3'5	2'30"00         2'33"00         2'36"00           3'16"00         3'20"00         3'25"00           5'12"00         5'20"00         5'28"00           11'15"00         11'30"00         11'45"00           20'10"00         21'00"00         22'00"00           45'00         47'00         50'00           1h1'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
1 000m	3'16''00         3'20"'00         3'25"'00           5'12''00         5'20"'00         5'28"'00           11'15''00         11'30"'00         11'45"'00           20'10''00         21'00''00         22'00''00           45''00         47''00         15'00           1h11''00         1h14''00         1h18''00           1h40''00         1h45''00         1h50''00
1500m CJESV 334"00 3'37"00 3'42"00 3'46"00 3'50"00 3'50"00 3'54"00 3'59"00 4'04"00 4'09"00 4'14"00 4'19"00 4'24"00 4'29"00 4'34"00 4'39"00 4'44"00 4'49"00 4'54"00 4'59"00 5'04"00 5'04"00 5'000 5'04"00 5'00"00 5'04"00 5'00"00 5'04"00 5'00"00 5'04"00 5'00"00 5'04"00 5'00"00 5'04"00 5'00"00 5'04"00 5'00"00 5'04"00 5'00"	5'12"00         5'20"00         5'28"00           11'15"00         11'30"00         11'45"00           20'10"00         21'00"00         22'00"00           45'00         47'00         50'00           1h11'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
3 000m CJESV 7'44"00 7'50"00 8'00"00 8'10"00 8'20"00 8'30"00 8'40"00 8'50"00 9'00"00 9'10"00 9'20"00 9'30"00 9'40"00 9'50"00 10'00"00 10'10"00 10'20"00 10'30"00 10'40"00 11'00"00 10'00"00 10'40"00 11'00"00 10'00"00 10'40"00 11'00"00 10'40"00 10'00"00 10'4	11'15"00         11'30"00         11'45"00           20'10"00         21'00"00         22'00"00           45'00         47'00         50'00           1h11'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
5 000m JESV 13'10"00 13'25"00 13'45"00 14'00"00 14'20"00 14'40"00 15'00"00 15'20"00 15'40"00 16'00"00 16'20"00 16'40"00 17'00"00 17'20"00 17'40"00 18'00"00 18'20"00 18'40"00 19'10"00 19'40"00 10'00m-10km CJESV 27'50 28'15 29'00 29'45 30'30 31'15 32'00 32'45 33'30 34'15 35'00 35'45 36'30 37'15 38'00 38'45 39'30 40'30 41'30 43'00 15km CJESV 43'30 44'00 44'30 45'40 46'50 48'00 49'10 50'20 51'30 52'40 53'50 55 56'10 57'20 58'30 59'45 1h01'00 1h03'00 1h05'00 1h05'00 1h07'00 1h03'00 1h05'00 1h05	20'10"00         21'00"00         22'00"00           45'00         47'00         50'00           1h11'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
10 000m - 10km   CJESV   27'50   28'15   29'00   29'45   30'30   31'15   32'00   32'45   33'30   34'15   35'00   35'45   36'30   37'15   38'00   38'45   39'30   40'30   41'30   43'00   41'30   43'00   15km   CJESV   43'30   44'00   44'30   45'40   46'50   48'00   49'10   50'20   51'30   52'40   53'50   55   56'10   57'20   58'30   59'45   1h01'00   1h03'00   1h05'00   1h07'00   1h07'00   1h08'30   1h07'00   1h08'30   1h10'00   1h11'30   1h13'00   1h14'30   1h16'00   1h18'00   1h19'30   1h22'30   1h25'30   1h29'00   1h32'00   1h36'00   1h3	45'00         47'00         50'00           1h11'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
15km CJESV 43'30 44'00 44'30 45'40 46'50 48'00 49'10 50'20 51'30 52'40 53'50 55 56'10 57'20 58'30 59'45 1h01'00 1h03'00 1h05'00 1h07'00 1h17'30 1h17'3	1h11'00         1h14'00         1h18'00           1h40'00         1h45'00         1h50'00
20 000m -20km JESV Jh01'30 Jh02'15 Jh04'00 Jh02'15 Jh04'00 Jh05'30 Jh07'00 Jh08'30 Jh107'00 Jh08'30 Jh109'00 Jh13'00 Jh13'00 Jh13'00 Jh14'30 Jh16'00 Jh18'00 Jh18'00 Jh18'00 Jh19'30 Jh2'30 Jh2'30 Jh2'30 Jh2'30 Jh2'30 Jh2'00 Jh32'00	1h40'00 1h45'00 1h50'00
Semi-Marathon   JESV   Ih01'30   Ih02'15   Ih04'00   Ih05'30   Ih07'00   Ih08'30   Ih10'30   Ih10'30   Ih10'30   Ih10'30   Ih10'30   Ih110'30   Ih1100'30   Ih110'30   Ih110'30   Ih110'30   Ih110'30   Ih110'30   Ih110'3	
Marathon ESV 2h10'00 2h12'30 2h15'00 2h20'00 2h24'00 2h28'00 2h32'00 2h32'00 2h30'00 2h40'00 2h40'00 2h48 2h53 2h58 3h03 3h08 3h14 3h20 3h26 3h34 3h42	1h45'00 1h50'00 1h55'00
	3h50 4h00 4h10
100km ESV 6h35 6h53 7h10 7h25 7h40 7h55 8h10 8h25 8h40 8h50 9h00 9h10 9h20 9h30 9h40 9h50 10h00 10h20 10h40 11h00	11h20 11h40 12h00
Heure JESV 20550m 20300m 20000m 19600m 19200m 18800m 18400m 18000m 17600m 17600m 16400m 16400m 16000m 15700m 15400m 15100m 14800m 14400m 14000m 13500m	13000m 12500m 12000m
24 Heures route ESV 250km 240km 230km 225km 220km 215km 210km 205km 200km 195km 190km 185km 180km 175km 170km 165km 160km 155km 150km 140km	130km 120km 110km
*50m H 0.91m C 6"54 6"74 6"94 7"14 7"34 7"54 7"74 7"94 8"14 8"34 8"44 8"54 8"64 8"74 8"84 8"94 9"04 9"14	9"24 9"34 9"44
*50m H 0.99m JV 6"54 6"64 6"84 7"04 7"24 7"44 7"64 7"84 8"04 8"24 8"44 8"54 8"64 8"74 8"84 8"94 9"04 9"14 9"24	9"34 9"44 9"54
*50m H 1.06m CJESV 6"43 6"62 6"74 6"94 7"14 7"34 7"54 7"74 8"04 8"24 8"44 8"64 8"74 8"84 8"94 9"04 9"14 9"24 9"34 9"44	9"54 9"64 9"84
*60m H 0.91m C 7"64 7"84 7"94 8"14 8"34 8"54 8"74 8"94 9"14 9"64 9"84 9"94 10"04 10"14 10"34 10"54 10"64	10"74 10"84 10"94
*60m H 0.99m JV 7"64 7"84 8"04 8"14 8"34 8"54 8"74 8"94 9"14 9"44 9"64 9"84 9"94 10"04 10"14 10"34 10"54 10"64 10"74	10"84 10"94 11"14
*60m H 1.06m CJESV 7"57 7"76 7"94 8"14 8"34 8"54 8"74 8"94 9"14 9"44 9"64 9"84 9"94 10"04 10"14 10"34 10"54 10"64 10"74 10"84	10"94 11"14 11"34
110m H 0.91m C 13"34 13"64 13"94 14"34 14"94 15"24 15"54 15"84 16"14 16"54 16"94 17"34 17"64 17"94 18"24 18"54 19"04 19"54	20"04 20"54 21"04
110m H 0.99m JV 13"44 13"64 13"94 14"34 14"74 15"14 15"54 15"84 16"14 16"54 16"94 17"34 17"64 17"94 18"24 18"54 19"04 19"54 20"04	20"54 21"04 21"54
110m H 1.06m CJESV 13"44 13"64 13"84 14"24 14"74 15"14 15"54 15"84 16"14 16"54 16"94 17"34 17"64 17"94 18"24 18"54 19"04 19"54 20"04 20"54	21"04 21"54 22"04
320m H C 39"24 40"04 40"84 41"44 42"04 42"64 43"24 44"24 45"24 46"24 47"24 48"24 49"24 50"24 51"24 52"24 53"24 54"24	55"24 56"24 57"24
400m H CJESV 49"44 50"14 51"24 52"74 54"04 55"24 55"24 56"24 55"24 56"24 55"24 56"24 55"24 66"24 66"24 66"24 66"34	71"24 72"24 74"24
2 000m Steeple C 5'40"00 5'50"00 6'00"00 6'10"00 6'16"00 6'22"00 6'28"00 6'35"00 6'35"00 6'35"00 700"00 710"00 720"00 730"00 740"00 750"00 8'00"00 8'10"00	8'20"00 8'30"00 8'40"00
3 000m Steeple JESV 8'20"00 8'30"00 8'45"00 9'00"00 9'15"00 9'30"00 9'40"00 9'50"00 10'00"00 10'10"00 10'20"00 10'35"00 10'50"00 11'05"00 11'20"00 11'30"00 11'40"00 11'50"00 12'20"00	12'35"00 12'50"00 13'05"00
Hauteur CJESV 2m28 2m23 2m16 2m10 2m06 2m01 1m95 1m92 1m89 1m85 1m81 1m78 1m75 1m72 1m68 1m64 1m60 1m55 1m50 1m45	1m40 1m35 1m30
Perche CJESV 5m65 5m50 5m40 5m20 5m00 4m80 4m60 4m40 4m30 4m20 4m00 3m80 3m60 3m50 3m40 3m30 3m20 3m00 2m80 2m60	2m40 2m20 2m00
Longueur CJESV 8m15 8m00 7m75 7m40 7m20 7m00 6m80 6m60 6m40 6m30 6m20 6m10 6m00 5m85 5m65 5m50 5m35 5m20 5m00 4m80	4m60 4m30 4m00
Triple Saut CJESV 17m10 16m80 16m50 15m75 15m00 14m50 14m10 13m80 13m50 13m50 12m90 12m60 12m30 12m00 11m70 11m40 11m10 10m80 10m50 10m20	9m90 9m60 9m20
Poids 5kg C 19m50 19m00 18m00 17m00 16m40 15m80 15m80 15m80 14m00 14m50 14m00 13m50 13m00 12m40 11m80 11m20 10m60 10m00 9m40 8m80	8m20 7m60 7m00
Poids 6kg CJ   19m50   18m00   17m00   16m00   15m40   14m80   14m80   14m80   14m80   13m50   13m00   12m50   12m00   11m40   10m80   10m20   9m60   9m10   8m60   8m10	7m60 7m10 6m60
Poids 7kg	7m00 6m60 6m20
Disque 1.5kg C 63m00 59m00 56m00 53m00 50m00 47m00 45m00 43m00 42m00 42m00 39m00 38m00 37m00 35m00 33m00 31m00 29m00 27m00 25m00	23m00 21m00 19m00
Disque 1.75kg CJ 62m00 57m00 54m00 51m00 48m00 45m00 43m00 41m00 40m00 38m00 37m00 36m00 35m00 33m00 31m00 29m00 27m00 25m00 23m00	21m00 19m00 17m00
Disque 2kg	19m00 17m00 15m00
Marteau 5kg C 75m00 73m00 71m00 68m00 66m00 61m00 59m00 57m00 54m00 52m00 50m00 48m00 46m00 44m00 41m00 38m00 36m00 34m00 32m00	30m00 25m00 22m00
Marteau 6kg CJ 75m00 71m00 66m00 63m00 61m00 56m00 54m00 52m00 47m00 47m00 45m00 43m00 41m00 39m00 37m00 34m00 32m00 30m00 28m00	26m00 23m00 20m00
Marteau 7kg CJESV 77m00 74m00 66m00 61m00 58m00 56m00 51m00 49m00 47m00 45m00 45m00 39m00 37m00 35m00 33m00 31m00 29m00 27m00 25m00	23m00 21m00 18m00
Javelot 700g         C         75m00         73m00         71m00         68m00         64m00         60m00         57m00         54m00         52m00         50m00         48m00         44m00         42m00         40m00         38m00         36m00         34m00         32m00	29m00 26m00 22m00
Javelot 800g CJESV 81m00 77m00 71m00 68m00 64m00 61m00 57m00 54m00 51m00 49m00 47m00 45m00 43m00 41m00 39m00 37m00 35m00 33m00 31m00 29m00	26m00 23m00 20m00
*Pentathlon C   4000 pt   3800 pt   3600 pt   3450 pt   3300 pt   3300 pt   3300 pt   3300 pt   3200 pt   3100 pt   3000 pt   2900 pt   2800 pt   2700 pt   2600 pt   2500 pt   2350 pt   2200 pt   2100 pt   2000 pt   1850 pt	1700 pt   1500 pt   1300 pt
*Pentathlon JV 3900 pt 3700 pt 3500 pt 3000 pt 2900 pt 2800 pt 2700 pt 2600 pt 2500 pt 2400 pt 2250 pt 2100 pt 2000 pt 1900 pt 1750 pt	1600 pt 1400 pt 1200 pt
*Pentathlon CJESV 4260 pt 4050 pt 3800 pt 3600 pt 3600 pt 3400 pt 3250 pt 3100 pt 3250 pt 3100 pt 3250 pt 3250 pt 2700 pt 2800 pt 2700 pt 2600 pt 2500 pt 2400 pt 2300 pt 2500 pt 2500 pt 2000 pt 2000 pt 1900 pt 1800 pt 1650 pt	1500 pt   1300 pt   1100 pt
Heptathlon C 5500 pt 5300 pt 5000 pt 4800 pt 4600 pt 4400 pt 4400 pt 4250 pt 4500 pt 3850 pt 3700 pt 3550 pt 3700 pt 3250 pt 3100 pt 2950 pt 2800 pt 2600 pt	2400 pt 2200 pt 1900 pt

Epreuves	Cat.	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7
Heptathlon	JV			5400 pt	5200 pt	4900 pt	4700 pt	4500 pt	4300 pt	4150 pt	4050 pt	3900 pt	3750 pt	3600 pt	3450 pt	3300 pt	3150 pt	3000 pt	2850 pt	2700 pt	2500 pt	2300 pt	2100 pt	1800 pt
Heptathlon	CJESV	6080 pt	5770 pt	5300 pt	5100 pt	4800 pt	4600 pt	4400 pt	4200 pt	4050 pt	3950 pt	3800 pt	3650 pt	3500 pt	3350 pt	3200 pt	3050 pt	2900 pt	2750 pt	2600 pt	2400 pt	2200 pt	2000 pt	1700 pt
Décathlon	C			7800 pt	7400 pt	7000 pt	6700 pt	6400 pt	6200 pt	6000 pt	5800 pt	5600 pt	5400 pt	5200 pt	5000 pt	4800 pt	4600 pt	4400 pt	4200 pt	4000 pt	3700 pt	3400 pt	3000 pt	2600 pt
Décathlon	JV			7600 pt	7200 pt	6800 pt	6500 pt	6200 pt	6000 pt	5800 pt	5600 pt	5400 pt	5200 pt	5000 pt	4800 pt	4600 pt	4400 pt	4200 pt	4000 pt	3800 pt	3500 pt	3200 pt	2800 pt	2400 pt
Décathlon	CJESV	7900 pt	7700 pt	7400 pt	7000 pt	6600 pt	6300 pt	6000 pt	5800 pt	5600 pt	5400 pt	5200 pt	5000 pt	4800 pt	4600 pt	4400 pt	4200 pt	4000 pt	3800 pt	3600 pt	3300 pt	3000 pt	2600 pt	2200 pt
3 000m marche	C			12'00"00	12'30"00	13'00"00	13'40"00	14'20''00	14'30"00	14'40"00	15'00"00	15'20"00	15'40"00	16'00"00	16'20"00	16'40"00	17'10"00	17'40"00	18'10"00	18'40"00	19'30"00	20'00"00	20'30"00	21'00"00
5 000m marche	CJESV	18'50"00	19'30"00	20'20''00	21'30"00	22'30"00	23'00"00	23'30"00	24'10"00	24'50"00	25'20"00	26'00"00	26'30"00	27'00"00	27'30"00	28'00"00	29'00''00	30'00"00	31'00"00	32'00"00	33'00"00	34'00"00	35'00"00	36'00"00
30mn Marche	C			7250m	7000m	6700m	6400m	6100m	6000m	5900m	5800m	5700m	5600m	5500m	5400m	5300m	5m2	5000m	4900m	4800m	4700m	4600m	4400m	4200m
10 000m-10km Marche	JESV	40'00	42'00	44'00	46'00	48'00	49'00	50'00	51'00	52'00	53'00	54'00	55'00	56'00	57'30	59'00	1h01'00	1h02'00	1h04'00	1h06'00	1h08'00	1h10'00	1h12'00	1h14'00
Heure Marche	JESV	15300m	14900m	13600m	13000m	12400m	12200m	12100m	11700m	11500m	11300m	11100m	10900m	10700m	10400m	10100m	9800m	9600m	9300m	9000m	8800m	8500m	8300m	8100m
20 000m-20km Marche	JESV	1h22'30	1h24'30	1h28'00	1h35'00	1h38'00	1h40'00	1h42'00	1h44'00	1h46'00	1h48'00	1h50'00	1h52'00	1h54'00	1h57'00	2h00'00	2h03'00	2h06'00	2h10'00	2h14'00	2h18'00	2h22'00	2h26'00	2h30'00
50km Marche	ESV	3h51'00	4h02'00	4h12'00	4h22'00	4h32'00	4h42'00	4h52'00	5h00'00	5h07'00	5h14'00	5h21'00	5h28'00	5h35'00	5h42'00	5h49'00	5h55'00	6h00'00	6h05'00	6h10'00	6h15'00	6h20'00	6h25'00	6h30'00
100km Marche	JESV			9h45	10h00	10h10	10h20	10h30	10h40	10h50	11h00	11h10	11h20	11h30	11h35	11h40	11h45	11h50	12h10	12h30	12h50	13h10	13h30	14h00
Gd. Fond Marche	ESV			200km	197km	194km	192km	190km	187km	185km	182km	180km	178km	175km	173km	170km	168km	166km	163km	161km	158km	154km	149km	144km

										B/	ARÈM	1E FE	ММ	S										
Epreuves	Cat.	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7
•		40 pt	35 pt	30 pt	28 pt	26 pt	24 pt	21 pt	20 pt	19 pt	18 pt	15 pt	14 pt	13 pt	12 pt	11 pt	10 pt	8 pt	7 pt	6 pt	5 pt	4 pt	3 pt	2 pt
*50m	CJESV	6"24	6"34	6"54	6"64	6"74	6"84	6"94	7"02	7"08	7"14	7"24	7"34	7"44	7"54	7"64	7"74	7"84	7"94	8"04	8"14	8"24	8"34	8"44
*60m	CJESV	7"24	7"34	7"44	7"64	7"84	7''94	8"04	8"14	8"24	8"34	8"44	8"64	8"74	8"94	9''04	9"14	9"24	9"34	9"44	9"64	9"74	9"94	10"14
100m	CJESV	11"14	11"34	11"54	11"84	12"04	12"24	12"44	12"64	12"84	13"04	13"24	13"44	13"64	13"84	14"04	14"24	14"54	14"94	15"34	15"74	16"14	16"54	16''94
200m	CJESV	22"74	23"14	23"74	24"24	24"74	25"24	25"74	26"24	26"74	27"24	27"74	28"24	28"74	29"24	29"74	30"34	30"94	31"54	32"14	32"74	33"24	33"74	34"24
400m	CJESV	51"24	52"04	53"44	54"74	56"04	57"64	59"14	60"74	61"74	62"74	64''04	65"34	66"64	67"94	69"24	70"54	71"84	73"14	74"44	75"54	76''84	78"24	80"54
800m	CJESV	1'59"84	2'01"84	2'06''00	2'10"00	2'13"00	2'17"00	2'20"00	2'22"50	2'25''00	2'28"00	2'31"00	2'34"00	2'37"00	2'40"00	2'44"00	2'46"00	2'48''00	2'50"00	2'53"00	2'56"00	2'59"00	3'03"00	3'08"00
1 000m	CJESV	2'35"70	2'38"50	2'42"00	2'46"00	2'50"00	2'54"00	2'58''00	3'01"00	3'04"00	3'08"00	3'12"00	3'16"00	3'19"00	3'23"00	3'29"00	3'32''00	3'35"00	3'38"00	3'42"00	3'46"00	3'50"00	3'55"00	4'02"00
1 500m	CJESV	4'06''00	4'11"00	4'21"00	4'28"00	4'35''00	4'41"00	4'47''00	4'55"00	5'00''00	5'05"00	5'10"00	5'15"00	5'20"00	5'25"00	5'30"00	5'40''00	5'50''00	6'00"00	6'10"00	6'20"00	6'30"00	6'40"00	6'50"00
3 000m	CJESV	8'53''00	9'05"00	9'20"00	9'35"00	9'50''00	10'05"00	10'20"00	10'40"00	10'50"00	11'00''00	11'10"00	11'20"00	11'30"00	11'45"00	12'00''00	12'15"00	12'30"00	12'45"00	13'00"00	13'20"00	13'40"00	14'10''00	14'40"00
5 000m	JESV	15'10"00	15'30''00	16'30''00	17'00''00	17'20"00	17'40"00	18'00"00	18'20"00	18'40"00	19'00''00	19'20"00	19'40''00	20'00"00	20'20"00	20'40''00	21'00"00	21'30"00	22'00"00	22'45"00	23'30"00	24'00"00	25'00''00	26'00"00
10 000m - 10km	CJESV	31'40	32'40	34'00	35'00	36'00	37'00	38'00	39'00	40'00	41'00	42'00	43'00	44'00	45'00	46'00	47'00	48'00	49'00	50'00	52'00	54'00	56'00	1h00'00
15km	CJESV	50'00	50'45	52'30	54'00	55'30	57'00	58'30	1h00'00	1h01'30	1h03'00	1h04'30	1h06'00	1h07'30	1h09'00	1h10'30	1h12'00	1h14'00	1h15'30	1h17'00	1h18'30	1h20'00	1h23'00	1h26'00
20 000m - 20km	JESV	1h06'40	1h08'25	1h11'00	1h13'30	1h16'00	1h18'00	1h20'30	1h22'30	1h24'00	1h26'30	1h28'00	1h30'30	1h32'30	1h34'00	1h35'30	1h37'30	1h40'00	1h42'30	1h45'00	1h50'00	1h55'00	2h00'00	2h05'00
Semi- Marathon	JESV	1h10'00	1h12'00	1h14'30	1h17'00	1h19'30	1h22'00	1h24'30	1h26'30	1h28'30	1h30'30	1h32'30	1h34'30	1h36'30	1h38'30	1h40'30	1h42'30	1h45'00	1h47'30	1h50'00	1h55'00	2h00'00	2h05'00	2h10'00
Marathon	ESV	2h29'00	2h32'00	2h40'00	2h48'00	2h56'00	3h04'00	3h12'00	3h18'00	3h24'00	3h32'00	3h38'00	3h44'00	3h50'00	3h56'00	4h02'00	4h08'00	4h14'00	4h20'00	4h26'00	4h32'00	4h40'00	4h50'00	5h00'00
100km	ESV	8h05	8h25	8h45	9h00	9h15	9h30	9h45	10h00	10h15	10h30	10h45	11h00	11h15	11h30	11h45	12h00	12h15	12h40	13h05	13h30	13h55	14h20	15h00
Heure	JESV	18100m	17600m	17000m	16500m	16000m	15500	15000m	14600m	14300m	14000m	13700m	13400m	13100m	12800m	12500m	12200m	11900m	11600m	11300m	11000m	10700m	10400m	10000m
24 Heures route	ESV	220km	210km	205km	200km	195km	190km	185km	180km	175km	170km	165km	160km	155km	150km	145km	140km	135km	130km	125km	120km	110km	100km	90km
*50m H 0.76m	С			7"34	7"54	7"74	7"84	8"04	8"24	8"44	8"64	8"84	9"04	9"24	9"34	9"44	9"54	9"64	9"74	9"84	9"94	10"04	10"14	10"24
*50m H 0.84m	CJESV	6"88	7"11	7"44	7"64	7"84	8"04	8"24	8"44	8"64	8"84	9"04	9"24	9"44	9"54	9"64	9"74	9"84	9"94	10"04	10"14	10"24	10"34	10"44
*60m H 0.76m	С			8"44	8"64	8"84	9"04	9"24	9"44	9"64	9"84	10"14	10"34	10"54	10"64	10"74	10"94	11"14	11"24	11"34	11"44	11"54	11"64	11"74
*60m H 0.84m	CJESV	7"99	8"22	8"54	8"74	8"94	9"24	9"44	9"64	9"84	10"04	10"34	10"54	10"74	10"84	10"94	11"14	11"34	11"44	11"54	11"64	11"74	11"84	11"94

Epreuves	Cat.	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7
100m H	С			13"34	13"74	14"14	14"54	14"94	15"34	15"74	16"14	16"54	16"94	17"34	17"74	18"04	18"34	18"64	18"94	19"24	19"54	19"84	20"14	20"44
0.76m																								<del>                                     </del>
100m H 0.84m	CJESV	12"84	13"24	13"64	14"04	14"44	14"84	15"24	15"64	16"04	16"44	16"84	17"24	17''66	18"04	18"34	18"64	18"94	19"24	19"54	19"84	20"14	20"44	20"84
320m H	С			43"84	45"24	47"24	49"24	50"24	51"24	52"24	53"24	54"24	55"24	56"24	57"24	58"24	59"24	60"24	61"24	62"24	63"24	64"24	65"24	66"24
400m H	CJESV	55"84	56"84	59"04	61"44	63"44	65"44	67"04	68"74	70"24	71"24	72"24	73"24	74"24	75"24	76"24	77"24	78"24	79"24	81"24	83"24	85"24	87"24	89"24
1 500m	С			4'45"00	4'55"00	5'05"00	5'15"00	5'20"00	5'30"00	5'36"00	5'44"00	5'50"00	5'56"00	6'02"00	6'10"00	6'18"00	6'28"00	6'38''00	6'48"00	7'00''00	7'10"00	7'20''00	7'30"00	7'40"00
Steeple	C			443 00	4 33 00	3 03 00	313 00	3 20 00	3 30 00	3 30 00	344 00	3 30 00	3 30 00	002 00	0 10 00	016 00	0 28 00	0.38 00	048 00	7 00 00	7 10 00	7 20 00	7 30 00	7 40 00
2 000m Steeple	J		6'15"00	6'30''00	6'45"00	6'55"00	7'05''00	7'15"00	7'25"00	7'35"00	7'45"00	7'55"00	8'05"00	8'15"'00	8'25"00	8'35"00	8'45"00	8'55"00	9'05"00	9'15"00	9'25"00	9'35''00	9'45"00	9'55"00
3 000m Steeple	JESV	9'30"00	9'40"00	10'00"00	10'20"00	10'40"00	10'50"00	11'00"00	11'15"00	11'30"00	11'45"00	12'00"00	12'15"00	12'30"00	12'45"00	13'00"00	13'15"00	13'30"00	13'45"00	14'00"00	14'30"00	15'00"00	15'30''00	16'00"00
Hauteur	CJESV	1m92	1m86	1m80	1m76	1m72	1m68	1m63	1m60	1m57	1m54	1m50	1m47	1m45	1m42	1m40	1m38	1m35	1m32	1m28	1m24	1m20	1m15	1m10
Perche	CJESV	4m50	4m30	4m20	3m90	3m60	3m40	3m20	3m10	3m00	2m90	2m80	2m70	2m60	2m50	2m40	2m30	2m20	2m10	2m00	1m90	1m80	1m70	1m60
Longueur	CJESV	6m70	6m50	6m30	6m00	5m80	5m60	5m45	5m30	5m20	5m10	5m00	4m90	4m80	4m70	4m60	4m45	4m30	4m15	4m00	3m80	3m60	3m40	3m20
Triple Saut Poids 3kg	CJESV	14m30	14m00 17m00	13m20 16m50	12m60 15m50	12m00 14m50	11m50 13m50	11m20 13m00	11m00 12m70	10m80 12m20	10m60 11m80	10m40 11m40	10m20 11m00	10m00 10m50	9m80 10m10	9m60 9m70	9m40 9m20	9m10 8m60	8m80 8m20	8m60 7m70	8m30 7m30	8m00 6m80	7m70 6m20	7m40 5m60
Poids 4kg	CJESV	18m00	17m00	15m00	13m30 14m00	13m00	12m00	13moo 11m50	12m70	10m80	10m40	10m00	9m60	9m20	8m80	8m40	8m00	7m60	7m20	6m80	6m40	6m00	5m60	5m20
Disque	С	1011100	56m00	54m00	51m00	48m00	45m00	42m00	40m00	39m00	38m00	36m00	34m50	33m00	31m50	30m00	29m00	27m00	26m00	25m00	24m00	22m00	20m00	17m00
0.8kg Disque 1kg	CJESV	60m00	57m00	50m00	46m00	43m00	41m00	38m00	36m00	35m00	34m00	32m00	30m00	29m00	28m00	27m00	26m00	25m00	23m00	21m00	19m00	17m00	15m00	13m00
Marteau 3kg	С	OOMOO	64m00	60m00	58m00	56m00	54m00	52m00	50m00	48m00	46m00	44m00	42m00	40m00	38m00	36m00	35m00	31m00	29m00	26m00	24m00	22m00	20m00	17m00
Marteau 4kg	CJESV	70m00	67m00	60m00	56m00	53m00	50m00	47m00	45m00	43m00	41m00	39m00	37m00	35m00	33m00	31m00	29m00	27m00	25m00	23m00	21m00	19m00	17m00	14m00
Javelot 600g	CJESV	59m00	56m00	50m00	46m00	43m00	40m00	38m00	36m00	35m00	34m00	32m00	30m00	29m00	28m00	27m00	26m00	25m00	23m00	21m00	19m00	17m00	15m00	12m00
*Tétrathlon	CJESV			3300 pt	3100 pt	2900 pt	2700 pt	2500 pt	2350 pt	2200 pt	2100 pt	2000 pt	1900 pt	1800 pt	1700 pt	1600 pt	1500 pt	1400 pt	1300 pt	1200 pt	1100 pt	1000 pt	900 pt	800 pt
*Pentathlon	C			3950 pt	3650 pt	3400 pt	3150 pt	3000 pt	2850 pt	2750 pt	2650 pt	2550 pt	2400 pt	2250 pt	2100 pt	1950 pt	1850 pt	1750 pt	1650 pt	1550 pt	1450 pt	1350 pt	1250 pt	1150 pt
*Pentathlon	CJESV	4500 pt	4300 pt	3800 pt	3500 pt	3250 pt	3000 pt	2850 pt	2700 pt	2600 pt	2500 pt	2400 pt	2250 pt	2100 pt	1950 pt	1800 pt	1700 pt	1600 pt	1500 pt	1400 pt	1300 pt	1200 pt	1100 pt	1000 pt
Heptathlon	C			5550 pt	5150 pt	4850 pt	4550 pt	4250 pt	3950 pt	3750 pt	3550 pt	3350 pt	3150 pt	2950 pt	2750 pt	2550 pt	2350 pt	2250 pt	2150 pt	2050 pt	1950 pt	1850 pt	1750 pt	1650 pt
Heptathlon	JESV	6200 pt	5900 pt	5400 pt	5000 pt	4700 pt	4400 pt	4100 pt	3800 pt	3600 pt	3400 pt	3200 pt	3000 pt	2800 pt	2600 pt	2400 pt	2200 pt	2100 pt	2000 pt	1900 pt	1800 pt	1700 pt	1600 pt	1500 pt
Décathlon	JESV	8200 pt	7700 pt	7000 pt	6500 pt	6000 pt	5500 pt	5100 pt	4800 pt	4500 pt	4250 pt	4000 pt	3750 pt	3500 pt	3250 pt	3000 pt	2850 pt	2700 pt	2550 pt	2400 pt	2250 pt	2100 pt	1950 pt	1800 pt
3 000m marche	CJESV	12'18"00	12'45"00	14'20''00	14'50"00	15'10"00	15'40''00	16'00"00	16'30"00	17'00"00	17'20"	17'40"00	18'00''00	18'20"00	18'40"00	19'00''00	19'30"00	20'00"00	20'30"00	21'00"00	22'00"00	23'00"00	24'00"00	25'00"00
5 000m marche	CJESV	21'15"'00	22'30"00	24'20"00	25'00''00	26'00"00	26'45"00	27'30"00	28'15"00	29'00"00	29'30"	30'00"00	31'00''00	31'45"00	32'30"00	33'15"'00	34'00"00	34'45"00	35'30"00	36'15"00	37'00"00	37'45"00	38'45"00	39'45"00
30mn Marche	С			6100m	6000m	5750m	5600m	5450m	5300m	5150m	5050m	5000m	4850m	4750m	4650m	4500m	4400m	4300m	4200m	4100m	4050m	3950m	3850m	3750m
10 000m- 10km	JESV	45'00	47'00	51'00	52'30	54'00	56'00	58'00	1h00'00	1h01'00	1h02'30	1h04'00	1h05'30	1h07'00	1h08'30	1h09'00	1h10'00	1h11'00	1h12'00	1h13'00	1h14'00	1h15'00	1h16'00	1h18'00
Marche 45mn	I			8800m	8600m	8400m	8200m	7800m	7600m	7400	7250m	7100m	6950m	6800m	6650m	6550m	6400m	6300m	6250m	6200m	6100m	6000m	5800m	5600m
Marche Heure	-																							
Marche 20 000m-	JESV			11700m	11400m	11100m	10700m	10300m	10000m	9800m	9600m	9400m	9150m	9000m	8800m	8700m	8500m	8400m	8300m	8200m	8100m	8000m	7900m	7700m
20km Marche	JESV	1h32'00	1h36'30	1h46'00	1h48'00	1h50'00	1h55'00	2h00'00	2h02'00	2h04'00	2h06'00	2h08'00	2h10'00	2h13'00	2h16'00	2h19'00	2h22'00	2h25'00	2h27'00	2h29'00	2h31'00	2h33'00	2h35'00	2h38'00
Gd. Fond Marche	ESV			180km	146km	144km	141km600	139km200	137km	134km	132km	130km	127km	125km	120km									

<sup>\*</sup>épreuves en salle

\_\_\_\_\_

	Barème Minimes	
	MINIMES GARCONS Triathlon	MINIMES FILLES Triathlon
IR1 - 21 pt	115 pts	115 pts
IR2 - 20 pt	110 pts	110 pts
IR3 - 19 pt	100 pts	100 pts
IR4 - 18 pt	95 pts	95 pts
R1 - 15 pt	90 pts	90 pts
R2 - 14 pt	85 pts	85 pts
R3 - 13 pt	80 pts	80 pts
R4 - 12 pt	70 pts	70 pts
R5 - 11 pt	65 pts	65 pts
R6 - 10 pt	60 pts	60 pts
D1 - 8 pt	50 pts	50 pts
D2 - 7 pt	45 pts	45 pts
D3 - 6 pt	40 pts	40 pts
D4 - 5 pt	35 pts	35 pts
D5 - 4 pt	30 pts	30 pts
D6 - 3 pt	25 pts	25 pts
D7 - 2 pt	20 pts	20 pts

	Barème Benjamin(e)s	
	BENJAMINS Triathlon	BENJAMINES Triathlon
R1 - 15 pt	110 pts	110 pts
R2 - 14 pt	100 pts	100 pts
R3 - 13 pt	90 pts	90 pts
R4 - 12 pt	80 pts	80 pts
R5 - 11 pt	70 pts	70 pts
R6 - 10 pt	60 pts	60 pts
D1 - 8 pt	50 pts	50 pts
D2 - 7 pt	45 pts	45 pts
D3 - 6 pt	40 pts	40 pts
D4 - 5 pt	35 pts	35 pts
D5 - 4 pt	30 pts	30 pts
D6 - 3 pt	25 pts	25 pts
D7 - 2 pt	20 pts	20 pts

# **QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE SAISON HIVERNALE 2024**

Ces informations sont communiquées à titre indicatif.

Toutes les informations concernant les championnats de France sont disponibles sur le site www.athle.fr

#### Calendrier des championnats de France

> 17-18/02 : Championnats de France Elite en salle – Miramas (PCA)

> 23-25/02: Championnats Nationaux Hivernaux de lancers longs + Poids CJES - Salon de

Provence (PCA)

> 24-25/02 : Championnats de France Cadets et Juniors – Nantes (P-L) > 01-03/03 : Championnats Nationaux Masters en salle – Lyon (ARA)

> 02-03/02: Championnats de France Espoirs & Nationaux – Saint-Brieuc (BRE)

Championnats de France d'Epreuves Combinées et de Marche – Miramas (PCA) **>** 02-03/03 : Championnats de France de Cross-country – Cap Découverte – Tarn (OCC) > 08-10/03 :

#### Modalités de qualification

Pour les compétitions hivernales, les qualifications aux différents championnats de France se feront au bilan. Les bilans prendront en compte les performances réalisées à compter du 1er septembre et jusqu'à la date limite fixée pour chaque championnat. Pour les Championnats de France Elite en salle, consulter les modalités spécifiques sur les Règlements des Compétitions Nationales Hivernales (notamment qualification sur réalisation d'un minima).

Avant chaque période de compétition la FFA publiera une circulaire précisant pour chaque championnat les différentes dates (limite de prise en compte des bilans, date de la parution des athlètes qualifiés et date limite des engagements).

Pour les Championnats de France de cross-country, consulter les modalités de qualification en début de livret.

#### Modalités d'engagement

Une seule et unique liste d'athlètes qualifiables sera publiée, il est demandé aux clubs de procéder à la confirmation d'engagement de leurs athlètes, avant la date limite prévue par la circulaire. La liste définitive des athlètes qualifiés sera publiée par la CSO nationale à l'issue de la période d'engagement en tenant compte du nombre prévu par les règlements

#### Désengagements et Pénalités Financières

Faites attention à bien respecter les dates indiquées, sinon des pénalités financières seront appliquées à votre club: 150,00€ par épreuve pour un désengagement tardif ou en cas de forfait non annoncé.

#### **Contacts FFA:**

• Compétitions Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors piste ou en salle : cso@athle.fr Compétitions Benjamins, Minimes piste ou en salle & Equip'Athlé:

Compétions sur route et cross-country :

• Compétitions de Marche piste, en salle, route et Marche Nordique :

Compétitions Masters piste, en salle, route :

Compétitions Sport en entreprise :

cnj@athle.fr

cncr@athle.fr cnm@athle.fr

cnam@athle.fr

cnse@athle.fr

Retrouvez toutes les informations sur les compétitions organisées par la LIFA sur le site internet : http://lifa-athle.fr



#### LES CONTACTS DE LA LIFA

#### Les Salariés de la LIFA

Hatem BEN AYED - Chef de Projets Compétitions 01 42 55 95 51 — <a href="mailto:hatem.benayed@athleif.org">hatem.benayed@athleif.org</a>

Jean-Sebastien BETRANCOURT – Chargé de mission running 01 42 55 95 52 – <u>jean-sebastien.betrancourt@athleif.org</u>

Isabelle BOUAZIZ - Comptable 01 42 55 51 76 - <u>isabelle.bouaziz@athleif.org</u>

François BOISGIBAULT — Directeur Général 01 42 55 48 68 — françois.boisgibault@athleif.org

Yanis DESMEDT – Agent de développement administratif et sportif 01 42 57 48 81 – <a href="mailto:vanis.desmedt@athleif.org">vanis.desmedt@athleif.org</a>

Sarah NICOLAS — Cheffe de projets événementiel et communication 01 42 55 95 53 — <a href="mailto:sarah.nicolas@athleif.org">sarah.nicolas@athleif.org</a>

Lahcen SALHI - Directeur Sportif 01 42 55 95 59 - lahcen.salhi@athleif.org

Romain SERMET-MAGDELAIN — Chargé de mission du suivi sportif 01 42 55 95 58 — <a href="main.sermet@athleif.org">romain.sermet@athleif.org</a>

## Les commissions de la LIFA

CSO – Commission Sportive des Organisations - cso@athleif.org

CRJ – Commission Régionale des Jeunes - cri@athleif.org

CRM - Commission Régionale de Marche - crmarche@athleif.org

CRAM – Commission Régionale des Athlètes Masters - cram@athleif.org

CRR – Commission Regional Running – <a href="mailto:cross@athleif.org">cross@athleif.org</a>